

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE MOULOUD MAMMERI DE TIZI-OUZOU**

**FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, COMMERCIALES
ET DES SCIENCES DE GESTION
DEPARTEMENT DES SCIENCES ECONOMIQUES**



Mémoire

**en vue de l'obtention du diplôme de master
en Sciences Economiques
Option: Economie Monétaire et Bancaire**

Thème

**ÉTUDE ÉCONOMÉTRIQUE DE L'IMPACT DE L'INTERMÉDIATION
BANCAIRE SUR LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE EN ALGÉRIE**

Présenté par :
**ANTONIO Victor Joaquim
SOAFIAVY Clotilde**

**Dirigé par:
Bendjouad Messaoud**

Devant le jury composé de :

Président: Mr. ARHAB Samir, Maître Assistant , «A », UMMTO

Examineur: Mr. OUAZZI Azzedine, Maître Assistant , «B », UMMTO

Rapporteur : BENDJOUAD Messaoud, Maître Assistant , «A », UMMTO

Promotion 2018/2019

Remerciements :

Nous rendons notre gratitude tout d'abord au Bon Dieu de nous avoir donné le courage et la force de mener à bien ce travail.

Nous voudrions adresser nos remerciements à notre promoteur, Monsieur Benjouad Messaoud pour l'intérêt qu'il nous a porté à notre recherche en acceptant d'évaluer notre travail et de l'enrichir par ses meilleures propositions.

Nos remerciements s'adressent également à notre responsable pédagogique, Madame Larbes Melha pour son précieux aide, conseil et soutien durant tout notre travail.

Nous remercions également les membres de jury, pour l'honneur qu'ils nous ont fait en acceptant de juger notre travail et de participer à la soutenance.

Nous tenons à saluer la grande famille : Administration, enseignants, étudiants de l'université MOULOUD MAMMERI, Faculté des Sciences Economiques, des Sciences de Gestions et des Sciences Commerciales.

Enfin, nous aimerons exprimer notre gratitude pour notre famille qui par leur prière et leur encouragement, on a pu surmonter les obstacles, ainsi qu'à nos proches qui nous ont soutenu de près ou de loin à l'exécution de ce modeste travail.

Dédicaces

Je saisis l'occasion pour dédier ce modeste travail :

A mes très chers parents, MONJA Jaona et HAINGOSOA Harline : aucune dédicace ne servait à exprimer l'affection et l'amour que j'éprouve envers vous, puisse que ce travail soit la récompense de vos soutiens moraux et les nobles sacrifices que vous avez imposés pour assurer mon bien être et mon éducation ;

*A ces personnes qui sont très importants dans ma vie :
CLAUDIA Aline, Simon Pedro, HARLINE Rosalia ;*

A mes tantes Laura, Monique et Belle, qui m'ont aidé de loin ;

A toute ma famille et mes amis(es) ;

Que dieu vous garde et vous accorde la santé et le bonheur.

CLOTILDE

En signe de respect et de reconnaissance je dédie ce modeste travail :

A mes très chers parents Joaquim ANTONIO et Verónica Manuel BUCE que j'aime et je respecte énormément, qui m'ont soutenu tout au long de ma vie, soit par leur amour affectueux ou par leur contribution financière ;

A ma très chère sœur Florência ;

A mes frères : António, Manuel, Amândio, José, Pascualino ;

A toute ma famille et mes amis(es) ;

Et à toutes les personnes qui m'ont aidé de près ou de loin à réaliser ce modeste travail ;

Que Dieu vous gardes et vous accorde la santé et le bonheur.

VICTOR

LA LISTE DES ABREVIATIONS

ANGEM: Agence nationale de microcrédit

ARDL : Auto régressif à retard échelonnées ou distribuée (*AutoRegressive Distributed Lag*)

ADF : Dickey-Fuller augmenté

APE : Appel Public à l'Epargne

BA : Banque d'Algérie

BADR : Banque de l'Agriculture et du Développement Rural

BDL : Banque de Développement Local

BEA : Banque Extérieure d'Algérie

BEAC : Bourse des états de l'Afrique centrale

BNA : Banque Nationale d'Algérie

CMC : Conseil de la monnaie et du crédit

CNC : Conseil nationale de crédit

CNEP-Banque : Caisse Nationale d'Epargne et de Prévoyance Banque

CPA : Crédit Populaire d'Algérie

CPR : Caisse Parisienne de réescompte

CSpr : Crédits accordés aux secteurs privés

DAB : Distributeurs Automatiques de Billets

GAB : Guichets Automatiques de Billets

FMI : Fond monétaire international

INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques

LMC : Loi relative à la Monnaie et au Crédit

MATIF : marché à terme des instruments financiers

MIB : Marge d'intermédiation bancaire

MONEP : Marché des options négociables de paris

M2 : Masses monétaire

NYSE:New York Stock Exchange

OPCVM : Organisme de Placement Collective sur Valeur Mobilière

ONG : Organisme non gouvernemental

ONS : Office National des statistiques

PAS : Programme d'Ajustement Structurelle

PIB : Produit Intérieur Brut

PME : Petite et moyenne entreprise

PMI : Petite et moyenne industrie

TMM : Taux du marché monétaire

TPE : Très petite entreprise

TVA : Taxe sur les valeurs ajoutées

VA: Valeur ajoutée

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE.....	7
Chapitre 1 : La théorie de l'intermédiation financière.....	12
<i>Section1 : Intermédiation financière: Acteurs et processus:.....</i>	<i>13</i>
<i>Section 2 : Approche Macroéconomique de l'intermédiation financière.....</i>	<i>25</i>
<i>Section 3 : Approche Microéconomique de l'intermédiation financière.....</i>	<i>29</i>
Chapitre2 : Le Système bancaire et Croissance économique en Algérie.....	32
<i>Section 1 : Présentation de système bancaire algérien.....</i>	<i>33</i>
<i>Section 2: La relation entre l'intermédiation bancaire et la croissance économique.....</i>	<i>37</i>
<i>Section3 : Financement De La Croissance Et Limites De Celles-Ci En Algerie.....</i>	<i>41</i>
Chapitre3 : Opérationnalisation de la relation banques croissance.....	47
<i>Section1 : Définition et présentation des variables.....</i>	<i>48</i>
<i>Section 2 : La construction du modèle économétrique.....</i>	<i>55</i>
Chapitre 4 : L'influence de l'activité bancaire sur la croissance économique Algérienne: une réalité.....	61
<i>Section 1: Estimations et tests du modèle.....</i>	<i>62</i>
<i>Section 2 : Analyse, interprétations des résultats et recommandations.....</i>	<i>69</i>
CONCLUSION GENERALE.....	73

INTRODUCTION

GENERALE

Le secteur financier, peut être défini par “l’ensemble des marchés, des intermédiaires, des sociétés de services et toutes les autres institutions qui mettent en œuvre les décisions financières des ménages, des entreprises et des gouvernements”, ou “l’agencement des dettes et des créances, réparties entre banque centrale, système bancaire au sens large, entreprises et particuliers”. L’étude du système financier et sa relation avec la croissance économique est le sujet primordial de plusieurs modèles théoriques qui se basent essentiellement sur l’existence d’une relation positive entre le système financier et la croissance économique. Il joue un rôle majeur dans le financement de toute économie. Le système financier notamment le système bancaire est appelé à faire l’arbitrage entre les deux parties, d’agents à besoins et capacités de financement afin de réaliser l’équilibre financier.

Dans le cas particulier d’Algérie, les crédits octroyés pour le financement du secteur public l’ont été à des taux déconnectés du marché. Cette situation rendait les variables monétaires et financières non significatives, seules les variables physiques sont prises en compte.

L’intermédiation financière et le système bancaire n’ont pas pu s’adapter aux rythmes des mutations structurelles enregistrées au niveau macro-économique, ce qui les laisse apparaître comme anachroniques et d’une efficacité relative.

C’est dans ces circonstances que la loi 90-10 en date de 1990 relative à la monnaie et au crédit a vu le jour. L’objectif de cette réforme était de remédier aux différentes faiblesses et incapacités que connaissaient les banques à cette période en termes de méthodes et techniques utilisées. La réforme visait à faire redémarrer la croissance et de mettre au service de l’économie les moyens et les instruments d’une restructuration, d’un redéploiement et d’un accompagnement durable.

Cependant, en dépit des réformes engagées dans le secteur financier, ce dernier demeure peu développé, réprimé et constitue un obstacle à la croissance. De vives critiques ont été adressées au système bancaire. Les banques ne financent pas suffisamment l’économie et rationnent le crédit.

Dans ce contexte, l’objet de notre recherche visera à déterminer : **L’impact de l’intermédiation bancaire sur la croissance économique en Algérie 1990-2017.**

Problématique de la recherche

Il est admis aujourd'hui que l'efficacité du secteur financier est un facteur déterminant de la croissance économique d'un pays et son degré du développement conditionne la réussite des politiques économiques.

Le système financier actuel d'Algérie est constitué essentiellement : d'intermédiaires bancaires dominants, dont la propriété publique dépasse celle du secteur privé ; d'intermédiaires non bancaires de nature diversifiée, mais relativement faible. Par ailleurs, le marché financier est instauré, sans qu'il ne soit suffisamment actif.

Les avoirs des banques de dépôts en Algérie par rapport à l'ensemble des avoirs financiers sont situés aux alentours des 94% du total des avoirs financiers, mais connaissent une baisse en 2006 pour atteindre 79%. L'évolution du financement bancaire au profit du secteur privé s'est effectuée de manière positive en Algérie, le niveau de financement du secteur privé est de l'ordre 10%.

La fonction d'intermédiation bancaire apparaît comme étant un élément fondamental du processus de croissance économique et de développement. Puisque la croissance économique est un phénomène capital, une analyse économétrique nous paraît nécessaire pour identifier l'influence de l'intermédiation bancaire sur la croissance économique algérienne.

Dans ce contexte, on peut poser la question principale suivante:

Quelle est l'impact de l'intermédiation bancaire sur la croissance économique en Algérie de 1990-2017?

Pour une meilleure compréhension du problème, nous répondrons aux questions ci-dessous :

Quelle était la situation de l'intermédiation bancaire en Algérie de 1990-2017?

Quelles ont été les répercussions de cette intermédiation sur la croissance économique algérienne?

Quels sont les canaux de transmissions permettant l'action des banques sur la croissance économique?

Hypothèse de recherche

Comme toute recherche scientifique doit partir d'une hypothèse, qui peut être confirmée ou infirmée à la fin de l'étude, nous essayerons de donner une série des réponses aux questions

posées dans notre problématique au titre des hypothèses de la recherche. D'où notre hypothèse principale :

H : Il existe un lien entre l'intermédiation bancaire et la croissance économique en Algérie.

Compte tenu de notre travail cette hypothèse sera subdivisée en trois sous hypothèses en fonction de la littérature théorique existante:

H1 : Les crédits accordés au secteur privé induisent positivement la croissance économique.

H2 : La masse monétaire M2 induit positivement la croissance économique.

H3 : La marge d'intermédiation bancaire induit positivement la croissance économique par le biais des crédits accordés au secteur privé.

Intérêt du sujet

L'intérêt de notre recherche est mesuré sous trois angles :

Intérêt scientifique

Notre modeste contribution conduira dans une moindre mesure à une plus grande connaissance de la théorie de l'intermédiation bancaire en général et dans le cadre algérien en particulier et du rapport qu'elle entretient avec la croissance économique.

Intérêt socio-économique

Elle permettra aussi aux banques algériennes de savoir comment réorienter ou améliorer leurs activités journalières en vue de contribuer à la croissance économique algérienne.

Intérêt individuel

Ce travail renforce notre capacité intellectuelle et constitue pour nous une opportunité de concilier les connaissances théoriques apprises tout au long de notre formation.

Méthodologie de la recherche

Pour mener à bien notre travail, nous procéderons tout d'abord dans la première partie à une revue de la littérature théorique existant sur la relation intermédiation bancaire et croissance ;

ensuite dans la deuxième partie nous adopterons une approche hypothético-déductive qui consiste à construire une réponse empirique à partir de la littérature existante.

Pour se faire, nous adopterons une approche économétrique qui sera basée sur un nouveau modèle de régression (Auto Regressive Distributed Lag/ ARDL) entre les variables indépendantes et la variable dépendante qui se développent sous la forme des séries temporelles annuelles, le développement économique s'exprimant au travers de l'indice de développement du PIB réel (PIBr) de la période étudiée (1990-2017), tandis que les indicateurs explicatifs suivants ont été utilisés comme des variables indépendantes : la marge d'intermédiation bancaire (MIB) ainsi que les crédits accordés au secteur privé (CSPr) et la masse monétaire (M2); nous ferons également des tests statistiques à savoir : le test de Fischer ; le test de Student et le test ADF de la racine unitaire.

Tout cela comme nous l'avons déjà dit à partir des données secondaires provenant de la source Banque d'Algérie (BA), Banque Mondiale (BM) et l'Office national des statistiques(ONS).

Plan du travail

Notre plan sera constitué de deux parties principales :

La première partie essentiellement théorique, présentera tout d'abord de manière globale ou générale la notion d'intermédiation financière (chapitre1) et enfin un aperçu du lien théorique existant entre l'intermédiation bancaire et la croissance économique en Algérie (chapitre2).

La deuxième partie, essentiellement empirique, portera sur la définition et la présentation des variables ainsi que sur la présentation du modèle de variables utilisé pour tester nos hypothèses (chapitre3) et enfin, l'importance de l'intermédiation bancaire sur la croissance économique en Algérie (chapitre4).

Chapitre1 : Cadre théorique de l'intermédiation financière

INTRODUCTION DU PREMIER CHAPITRE

Ce premier chapitre comprend trois sections, qui traitent de manière globale le processus d'intermédiation financière. La première section abordera les différents intervenants de cette intermédiation, et la seconde évoque les différentes approches pionnières dans le domaine. La troisième section quant à elle présentera de manière empirique le cas spécifique de certaines économies.

SECTION 1 : INTERMEDIATION FINANCIERE: ACTEURS ET PROCESSUS

La mise en œuvre des activités économique affecte différemment les recettes et les dépenses des agents économiques. L'existence du système financier a pour objectifs de mettre en contact des agents non financiers ayant une capacité de financement appelés prêteurs avec d'autres agents non financiers ayant un besoin de financement appelés emprunteurs, afin de réaliser l'équilibre épargne-investissement.

La présence des banques et les autres intermédiaires financiers sur le marché joue un rôle central dans le fonctionnement de marché, leur rôle ne consiste pas seulement à mettre en contact les offreurs et les demandeurs, mais à réaliser un équilibre entre eux et de remédier aux imperfections de marché, la réduction des coûts de transaction, l'asymétrie d'information, la fourniture de liquidité et la gestion des risques.

En fait, la notion d'intermédiation financière a connu une profonde mutation dans le temps suivant les définitions et les interprétations des théoriciens et des praticiens.

En général, les économistes ont repris la terminologie anglo-saxonne, développée par Gurley et Shaw, à savoir « Intermédiation », qui est défini comme le processus d'ajustement des besoins et des capacités de financement par l'intervention d'un agent spécifique, l'intermédiaire financier, dont le rôle consiste à collecter l'épargne des prêteurs ultimes par émission des titres indirects en vue de financer les emprunteurs ultimes par acquisition des titres primaires.

Pour donc cerner cette notion d'intermédiation, Il sera utile pour nous dans un premier temps d'étudier les principales composantes du système financier, à savoir : les marchés financiers et les banques. Et ensuite d'étudier l'intermédiation financière à proprement parlé.

I. Les principales composantes du système financier

De manière générale, c'est le système financier qui est à l'origine de cette intermédiation. Notons qu'on distingue deux types d'intermédiation : l'intermédiation de marché et l'intermédiation de bilan.

A- Le marché financier

Dans la mesure où certains agents économiques investissent plus qu'ils n'épargnent et ont besoin de recourir à un financement alors que d'autres épargnent plus qu'ils n'investissent et ont une capacité de financement à mettre à la disposition de ceux qui en ont besoin, il est souhaitable d'organiser des transferts des uns vers les autres ; d'où l'existence des marchés financiers. **G.Depalliers** « Le marché financier est un marché de capitaux de longue durée qui représente l'ensemble des offres et des demandes de capitaux pour des souscriptions au capital social des entreprises et des placements à long terme ». Les titres émis et négociés sur ce marché sont souvent à long terme avec une échéance supérieure à sept ans. Le marché financier est compartimenté en marchés primaire et secondaire.

1: Les Compartiments du Marché Financier

1.1 - Marché primaire

Le marché des émissions des titres financiers est le marché primaire. Il constitue le premier compartiment du marché financier. Il relève du domaine de l'Appel Public à l'Epargne(APE) : « c'est le marché du neuf » ou de « titres nouveaux ».

En tant que marché primaire, il permet de lever du capital et de transformer directement l'épargne des ménages en ressources longues pour les collectivités publiques et privées ; en contrepartie des capitaux qu'elles recueillent sur le marché, les collectivités émettent des valeurs mobilières qui matérialisent les droits acquis par ceux qui ont apporté ces capitaux.

Le marché primaire assure le financement de l'économie. Son rôle étant d'organiser les rencontres et les échanges entre les agents à capacité de financement, agents détenteurs de capitaux et les agents à besoin de financement agent en recherche des capitaux.

Il n'existe pas de lieu géographique abritant le marché primaire.

Les émissions d'actions réalisées par les entreprises en vue d'augmenter les fonds propres, les opérations d'emprunts.

Obligataires assurant à leurs émetteurs la collecte de capitaux remboursables à long terme et les émissions de produits hybrides se situant souvent à la frontière des actions et des obligations constituent les principales opérations réalisées sur le marché primaire.

Le marché primaire, pour être efficace, s'appuie sur le marché secondaire.

1.2 - Marché secondaire

Le marché secondaire est celui de l'achat et de la vente d'actifs financiers déjà existants. C'est le lieu des transactions boursières.

Il est le second compartiment indispensable au bon fonctionnement d'un marché financier : c'est la bourse. Il remplit un rôle différent mais complémentaire de celui du marché primaire.

Sur le marché secondaire ou bourse des valeurs, s'échangent les titres déjà émis sur le marché primaire : « c'est le marché de l'occasion ».

La bourse répond pour ainsi dire à la nécessité de créer un marché officiel et organisé pour les détenteurs de titres qui souhaitent récupérer leurs fonds sans devoir attendre l'échéance des titres détenus.

Le marché secondaire assure la liquidité de l'épargne ainsi que l'évaluation et la mobilité du marché du neuf.

2: Les fonctions du marché financier

En plus de sa fonction de marché primaire, la marche financière remplit également les fonctions de marché secondaire, de valorisation des actifs financiers et de mutuelle des structures individuelles.

En tant que marché primaire, il permet de lever le capital et de transformer directement l'épargne des ménages en ressources longues pour les collectivités publiques et privés ; en contrepartie de ces capitaux, les collectivités émettent des valeurs mobilières ; essentiellement des actions et des obligations.

En tant que marché secondaire, les marchés financiers assurent la liquidité et la mobilité de l'épargne. En permettant la mobilisation de l'épargne investie en actions ou en obligations, la bourse assure le bon fonctionnement du marché primaire. Sans le marché financier, les valeurs mobilières ne seraient qu'un « piège » dans lequel les épargnants pourraient entrer sans pouvoir en sortir lorsqu'ils le désirent. C'est la négociabilité des obligations et surtout des actions sur un marché qui en font un placement séduisant pour l'investisseur. Cette liquidité du marché permet de réaliser rapidement des arbitrages de portefeuille sans devoir attendre l'échéance des titres qui le composent ou rechercher individuellement une éventuelle contrepartie.

Le marché financier permet également la valorisation des actifs financiers qui y sont cotés. En effet, chaque actif financier a un prix qui dépend des anticipations des investisseurs sur les revenus futurs qu'il rapporte. Si le marché financier est efficient, le prix d'un bien est à chaque instant une bonne estimation de sa « vraie valeur ». Dans ces conditions, le marché financier donne des indications concrètes à la fois aux chefs d'entreprises et aux investisseurs.

Pour l'investisseur, le prix des valeurs mobilières dans un marché efficient est tel que les espoirs de rentabilité sont proportionnels aux risques perçus. Selon ses revenus et besoins de consommations futurs et sa plus ou moins grande aversion pour le risque, l'investisseur choisira de se porter sur les actifs financiers qui lui conviennent. De même, pour le chef d'entreprise qui doit réaliser des investissements, une valorisation correcte lui permet de déterminer les anticipations de revenu et donc la rentabilité exigée par les actionnaires. Celle-ci lui permet de déterminer le coût du capital de la société qu'il dirige et indique le montant des investissements qu'il peut entreprendre.

Enfin, le marché financier concourt à la mutation des structures individuelles. Les structures de production des entreprises se modifient entre autres par l'acquisition des actifs, ou par la prise de contrôle d'autres sociétés. De telles opérations peuvent être financées par l'émission de valeurs mobilières sans qu'il soit nécessaire de faire appel à la trésorerie des entreprises ;

elles sont plus commodément réalisées lorsque les actions de la société qui les entreprend sont déjà cotées en bourse.

3: Les caractéristiques du marché financier

Le marché financier est un marché de capitaux à long terme qui représente l'ensemble des offres et des demandes de capitaux pour les souscriptions au capital social des entreprises et les placements à long terme.

Les transactions portent sur des valeurs mobilières (actions, obligations et valeurs assimilées) ou sur les nouveaux instruments financiers (contrats à terme, contrats d'option...).

Le marché financier assure plusieurs fonctions comme étant : circuit de financement de l'économie, instrument organisant la liquidité de l'épargne investie à long terme, instrument permettant la cotation des actifs ou valeurs mobilières, outil de développement de la structure de l'entreprise et outil de gestion de risque.

Le marché financier est composé de deux compartiments, appelés marchés primaire et marché secondaire.

B- Les banques

1: Définition de la banque

Les banques sont des entreprises ou des établissements qui ont pour profession habituelle de recevoir sous forme de dépôt, des fonds du public qu'elles emploient sur leur propre compte en opérations de crédits ou en opérations financières.

La banque est l'intermédiaire entre offreurs et demandeurs de capitaux et ceci à partir de deux processus distincts:

- En intercalant (interposant) son bilan entre offreurs et demandeurs de capitaux, c'est l'intermédiation bancaire.

- En mettant en relation directe offreurs et demandeurs de capitaux sur un marché de capitaux (marché financier notamment), c'est le phénomène de désintermédiation.

Malgré le fait qu'une part importante des besoins financiers des agents économiques est assurée hors des banques par le marché financier et les autres institutions financières, le rôle des banques reste majeur. Deux sources permettent une appréciation de la place des banques

dans l'environnement monétaire et financier. Il s'agit : du bilan des banques et de l'activité bancaire.

2: Le bilan des banques

Le bilan est un extrait de situation annuelle que produit la commission bancaire sur l'ensemble des établissements de crédit qui lui sont assujettis. Ce bilan se présente comme l'indique le schéma ci-dessous :

Tableau 1: Bilan Bancaire

Actif	Passif Réserves
	Refinancement
Encours interbancaires	Encours interbancaires
Crédits	Dépôts
Titres détenus	Titres émis
	Fonds propres

Source : Caudamine et Montier: «*Banques et marchés financiers* » (1998). Il ressort de ce tableau que :

La principale ressource des banques est constituée des dépôts particuliers (ménages), d'entreprises ou de l'Etat. Un dépôt étant une dette de la banque et donc une créance du déposant, résultant de la mise à la disposition de la banque par ce dernier d'une quantité de monnaie lorsque cette mise à disposition est matérialisée par une inscription dans le compte du déposant tenu par la banque.

De même le principal emploi des banques est la distribution des crédits à l'économie ou à l'Etat. Un crédit étant une créance de la banque et donc une dette de l'emprunteur, résultant de la mise à la disposition de celui-ci par la banque d'une quantité de monnaie, à condition que cette mise à disposition se matérialise par une reconnaissance de dette de l'emprunteur vis-à-vis de la banque.

Il apparaît également d'autres catégories d'encours qui bien qu'ils n'aient pas la même importance que les précédents ne soient pas moins fondamentaux du point de vue du fonctionnement du système bancaire. La banque centrale consent aux banques dans certaines

limites des crédits qui leur permettent de compenser une insuffisance de ressources par rapport aux emplois souhaités. Ces crédits sont souvent appelés des « refinancements ». Inversement, les banques détiennent des dépôts auprès de la banque centrale, soit volontairement lorsqu'elles disposent de ressources inutilisées, ce sont les « réserves libres », soit sur obligation de la banque centrale, ce sont les « réserves obligatoires ».

3: L'activité bancaire

Vue au travers du bilan, leur activité consiste à se placer en position d'intermédiaire entre les déposants et les emprunteurs. Cette activité s'exerce sous le contrôle de la banque centrale. La justification de cet objectif d'intermédiation se trouve dans les objectifs contradictoires des déposants et des emprunteurs. Pendant que les déposants recherchent des placements courts, de montants relativement faibles et présentant un minimum de risque ; les emprunteurs souhaitent de leur côté obtenir des crédits longs, de montants plutôt élevés et présentant un risque non désiré par les déposants.

Il y a donc intermédiation parce qu'il y a simultanément transformation du court, de faible montant et sans risque vers le long, de montant élevé et risqué. La banque assure ainsi un ajustement entre des objectifs qui resteraient incohérents en cas de rencontre directe entre les emprunteurs et les prêteurs.

L'autre fonction des banques moins fondamentale est la gestion des moyens de paiement qui est réalisée en créditant et en débitant les comptes bancaires. Elle est limitée par la réglementation à un actif bancaire spécifique, le compte à vue, mais elle pourrait être réalisée en débitant ou en créditant tous autres actifs financiers.

En Algérie, le rôle des banques se limite principalement à collecter des dépôts et accorder des crédits. Sous la pression de la concurrence, les banques ont dû élargir leur champ de compétences si bien qu'aujourd'hui, il est possible de dénombrer cinq (5) missions qui sont :

- La gestion du système de paiement

- Mission d'intermédiaire

- Mission d'assurance

- Mission de conseil

- Mission de politique

A la suite de ce passage en revue des principales composantes du système financier et de leurs caractéristiques, nous évoquerons dans la seconde sous partie les différents types d'intermédiation financière et la notion d'intermédiation financière elle-même.

II. L'intermédiation financière

A- Les différents types d'intermédiation financière

On distingue donc deux types d'intermédiations à savoir :

-L'intermédiation du bilan ; intermédiation active ; finance indirecte.

-L'intermédiation du marché ; intermédiation passive ; finance directe.

1-L'intermédiation du bilan

L'intermédiation comporte une fonction de transformation de titres, ce qui affecte nécessairement le bilan de l'intermédiaire, d'où l'expression d'« intermédiation de bilan ».

Le financement intermédié, ou finance indirecte, fait intervenir par définition des institutions ad hoc - les institutions financières - pour servir d'intermédiaire entre les agents à besoin de financement et ceux à capacité de financement. Les institutions financières émettent des titres secondaires au bénéfice des seconds (les agents à capacité de financement cherchent par acquisition de ces titres - « courts » et peu risqués - à rentabiliser leur épargne liquide) pour collecter les ressources nécessaires au financement des titres primaires offerts par les premiers (les agents à besoin de financements).

En effet, les intermédiaires financiers n'ont pas un rôle passif dans l'économie, leur rôle ne consiste pas seulement à mettre en contact les offreurs et les demandeurs, mais à réaliser un équilibre entre eux.

D'une façon plus précise, le rôle bancaire consiste à l'acquisition des titres de « dette primaire » (actions, obligations) des agents à besoin de financement en émettant en contrepartie des titres de « dette secondaire ». Les firmes ainsi que l'Etat préfèrent s'endetter auprès des banques et autres institutions financières spécialisées dans les prêts. Les banques qui prennent la décision de prêter, se refinancent couramment sur le marché interbancaire ou

après de la banque centrale. Cette dernière ne rationne pas le volume de refinancement mais l'offre au taux d'intérêt qu'elle fixe en fonction de son objectif de taux et / ou de réserves de change.

Il s'agit, donc, d'une économie d'endettement où prédomine la finance indirecte. Cette économie peut être définie de manière stricte « comme étant une économie dans laquelle les agents non financiers ont une faculté d'emprunt auprès des banques commerciales, qui ont à leur tour la même faculté auprès de la banque centrale. Dès lors, le taux d'intérêt de la monnaie centrale joue un rôle directeur ». Ce taux monétaire est inférieur au taux d'intérêt naturel (taux d'intérêt qui serait dans une économie de marché financier).

2-L'intermédiation de marché

Le financement de marché, ou finance directe, amène les agents à besoin de financement à offrir, en contrepartie des capitaux qu'ils demandent, des titres au bénéfice des agents qui sont à la recherche de placements-« longs et risqués- pour leur capacité de financement.

L'intermédiation peut être passive en ce sens que le rôle de l'intermédiaire financier se limite à aider les agents à besoin de financement à trouver les agents à capacité de financement pour écouler les titres que les premiers désirent offrir à long ou court terme aux seconds. C'est « l'intermédiation de marché ».

Dans une économie de marché où prédomine la finance directe, les banques jouent un rôle de courtier pour faciliter l'émission des dettes sur le marché primaire (qui est le véritable mécanisme de la finance directe, c'est à dire d'approvisionnement des entreprises en capitaux nouveaux par le biais d'émission des titres) et les reclassements des portefeuilles des investisseurs sur le marché secondaire (marché qui permet aux propriétaires des titres cotés et uniquement à eux d'échanger ces titres contre de la monnaie donc d'assurer leurs liquidités).

Deux principales modalités de la finance directe sont présentées pour lever les fonds sur le marché financier à savoir les actions et les obligations. Ces dernières sont des titres différents, souvent négociables (achat, vente).

-Les actions : Elles représentent une fraction du capital d'une société, ce sont des titres à revenu variable. Le prix d'une action diffère de la valeur nominale du titre et se fixe sur le marché selon la loi d'offre et de la demande.

-Les obligations : Ce sont des titres de créance provenant d'un emprunt à long terme réalisé par une société non financière, une institution financière ou une administration publique. Elles peuvent être à taux fixe ou à taux variable et d'une durée de 7 à 15 ans généralement. Ces nouveaux titres sont disponibles auprès des banques et des établissements financiers et directement vendus par eux.

On y distingue :

-Les obligations à plus de 5 ans émises par l'entreprise.

-Les emprunts de collectivités publiques.

-Les bons du trésor.

Outre les actifs financiers traditionnels c'est à dire les actions et les obligations, il existe d'autres modalités de la finance directe à savoir les actifs dérivés admis dans le MONEP (marché des options négociables) ou le MATIF (marché à terme des instruments financiers).

Cette nouvelle forme d'intermédiation ou désintermédiation (finance directe) représente un avantage majeur, celui de transfert du risque de l'intermédiation vers les marchés, remplissant, de ce fait, une fonction voisine de l'intermédiation. Par conséquent, les institutions financières deviennent de simples prestataires de services, les risques étant assurés par le fonctionnement de marché.

Après avoir présenté les deux types d'intermédiation, on peut les récapituler comme ainsi :

- Fonction de négociation L'intermédiaire financier est un simple courtier ; il est de titres un acteur auxiliaire de la finance directe.

« Intermédiation de marché »

- Fonction de transformation L'intermédiaire financier est un acteur central de la finance indirecte.

« Intermédiation de bilan »

B- Les caractéristiques et les fonctions de l'intermédiation financière

1- Les caractéristiques

Parmi celles-ci, nous pouvons en citer trois ; tout d'abord le fait qu'elle se fonde sur deux relations bilatérales : d'une part celle entre l'agent non financier ou l'emprunteur et l'intermédiaire financier et d'autre part entre cet intermédiaire et la source de financement utilisée ce qui la différencie du marché financier dans lequel comme nous l'avons expliqué les échanges de capitaux contre des titres sont directs entre demandeurs et offreurs de capitaux ; ensuite, le fait qu'elle suppose des échanges d'informations individualisées alors que sur le marché les informations sont collectives ; et enfin, le taux d'intermédiation qui mesure la part des financements apportés par les agents financiers dans le total des financements dont bénéficient les agents non financiers. De manière théorique on distingue deux taux d'intermédiation ; un au sens large et un autre au sens strict. Le premier résulte d'une approche dite de l'offre de financement parce qu'elle regroupe sous l'étiquette de financements intermédiés l'ensemble des concours accordés aux agents non financiers par toutes les institutions financières qu'il s'agisse des établissements de crédits, des entreprises d'assurances ou des OPCVM ; ce taux se calcule donc en rapportant l'ensemble des financements auxquels participent les différentes institutions sur le total des financements accordés aux agents non financiers ; le second taux quant à lui résulte d'une approche dite de la demande de financement parce qu'elle privilégie le choix que le demandeur fait au profit du recours à l'intermédiaire financier ; il se calcule donc en rapportant le seul montant des crédits accordés par les seuls établissements de crédits aux agents non financiers sur le total des financements dont ceux-ci ont bénéficié.

2- Les fonctions de l'intermédiation financière

L'intermédiation intervient comme un élément fondamental du processus de croissance économique et de développement. Parmi ces fonctions, nous pouvons citer : *la fonction monétaire*, en effet, ces intermédiaires particulièrement les banques exercent une fonction de création monétaire notamment lors de l'octroi des crédits aux agents à besoin de financement ou alors par le jeu des relations avec l'étranger ou de refinancement de la Banque Centrale. Cette fonction permet d'élargir l'espace des transactions entre agents économiques en même temps qu'elle rend possible la continuité dans le temps ainsi que l'interconnexion entre les économies. *La fonction de transformation* qui pose ici le problème de l'adéquation entre les

ressources disponibles et l'allongement du détour de production, l'intermédiaire assure cette adéquation en transformant des ressources généralement courtes en financement long. En plus de ces fonctions de création monétaire et de transformation, d'autres fonctions se sont développés à savoir *les fonctions de placement et de négociation*. L'importance prise par ces fonctions permet de comprendre que les développements de la théorie des contrats, d'agence et de signalisation conduisent à la mise en évidence d'une fonction tout aussi importante, celle de producteur et de diffuseur de l'information concernant la santé économique et financière des entreprises et de manière générale, des agents à besoin ou à capacité de financement. Ils sont en effet le lieu de collecte et de production de l'information de leurs clients qu'ils s'agissent de ceux qui épargnent ou de ceux qui empruntent, et la qualité de l'information permet de conseiller les épargnants sur les opportunités d'investissement et d'assurer le risque de défaillance auxquels ils peuvent être exposés du fait du comportement des emprunteurs. Fama (1990) et Lewis (1992) ont souligné le rôle des intermédiaires dans la prévention et l'assomption des risques d'antisélection et d'aléa morale liés aux transactions sur les titres financiers et aux opérations.

SECTION 2 : APPROCHE MACROECONOMIQUE DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE

Les principaux travaux de base ayant été effectués sur l'intermédiation financière sont ceux de Gurley et Shaw (1960) et Hicks (1974).

L'approche de Gurley et Shaw

Dans cette analyse, les agents non financiers de l'économie : les ménages, les entreprises et l'administration ; confient leurs disponibilités liquides ou épargnes à des institutions qui à leur tour consentent des crédits à d'autres agents non financiers afin de permettre de financer effectivement leurs activités. Gurley & Shaw fut les premiers à opposer la finance directe à la finance indirecte.

A : Le financement direct

Ce financement par le marché amène les agents à besoin de financement à offrir en contrepartie des capitaux qu'ils demandent, des titres primaires au bénéfice des agents à capacité de financement qui sont à la recherche déplacement.

Gurley et Shaw distinguent deux catégories d'agents économiques : les agents à capacité de financement ou excédentaires et les agents à besoin de financement ou déficitaires. Les premiers sont des agents dont les revenus courants (salaires, revenu du patrimoine ou de l'entreprise) excèdent les dépenses immédiates (paiement des salariés, achat de biens de consommation et achat de biens d'équipement) ; à l'inverse, les seconds sont des agents dont les dépenses courantes excèdent les revenus courants. Il s'agit principalement des entreprises qui réalisent un volume d'investissement supérieur à l'épargne qu'elles ont pu dégager.

Le transfert de la capacité des agents excédentaires vers les agents déficitaires s'effectue dans le financement par le marché, de façon directe. En effet, les agents à besoin de financement pour financer leurs besoins d'investissement s'endettent sous la forme de titres de la dette primaire auprès des agents non financiers excédentaires. Ces emprunts s'effectuent sous formes de valeurs mobilières (actions et obligations).

Malgré ces caractéristiques, l'intermédiation par le marché présente certaines limites que nous ne manquerons pas de souligner dans ce paragraphe. La première est liée aux coûts de transaction élevée sur le marché financier ; en effet, le financement sur ce marché implique que chaque prêteur évalue la solvabilité de l'emprunteur, par une sélection efficace des demandes et un contrôle rigoureux de l'exécution des projets. Ceci est extrêmement coûteux pour un prêteur individuel, raison pour laquelle les prêteurs portent leur choix sur le financement des entreprises ne nécessitant pas une surveillance accrue ; de telles entreprises ne peuvent être que des entreprises de grande envergure ayant une réputation indéniable et dont la qualité du porte feuille est tel que les risques de faillites soient quasi nuls¹. Et enfin une autre limite, est celle liée aux coûts d'asymétrie d'information ; en effet les marchés financiers sont ordinairement caractérisés par les asymétries d'information entre emprunteurs et investisseurs. Si les emprunteurs disposent de suffisamment d'informations quant à la qualité de leurs projets, leur exactitude et leur droiture de conscience, les prêteurs eux ne peuvent s'appuyer que sur un jugement plus ou moins arbitraire des particularités exactes des emprunteurs. Entre emprunteurs et investisseurs, l'asymétrie d'information peut revêtir deux formes principales : l'asymétrie d'information ex-anté ou « sélection adverse » formalisée initialement par Akerlof (1970)² ayant trait à la qualité de l'emprunteur et l'asymétrie ex-post ou « alea moral » formalisée initialement par K.Arrow (1963)³ ayant trait au comportement de l'emprunteur une fois le crédit accordé.

B : Le financement indirect

Ce financement intermédié fait intervenir de nombreuses institutions financières mais celles qui retiendront notre attention, ces sont essentiellement les banques. Elles émettent des titres secondaires au bénéfice des agents excédentaires pour collecter des ressources nécessaire au financement des titres primaires offerts par les agents déficitaires.

Selon Gurley et Shaw, la demande des agents excédentaires est une demande de diversification de leur patrimoine. Cette diversification est à l'origine du développement des intermédiaires bancaires et permet également la création des titres représentant à la fois un

¹Cette limite explique pourquoi certaines entreprises éprouvent des difficultés à lever des fonds sur le marché financier en raison de leur taille ; leur niveau insuffisant de rentabilité et leur structure organisationnelle.

² Dans le cadre d'un marché de voitures d'occasions désignant les discontinuités de marché induites par les asymétries entre vendeurs et acheteurs de voitures.

³ Dans le secteur des assurances

rendement et les avantages de liquidités tels que les actifs liquides qui résultent des adaptations de l'offre des titres effectuées par les institutions financières aux préférences des agents.

Les banques peuvent donc être assimilées à des agents qui empruntent pour prêter. Elles collectent des ressources sous formes de dépôts et émettent des titres secondaires qui satisfont à la fois la demande de diversification des prêteurs et la demande de prêts des emprunteurs.

Ici également, malgré ses caractéristiques, ce mode de financement présente quelques limites parmi lesquelles : le décalage entre les procédures bancaires utilisées et la réalité socio-économique du milieu principalement dans les pays en voie de développement comme l'a souligné Hugon(1991), «le système financier s'est développé culturellement, économiquement et socialement en rupture avec la société civile dont les agents sont exclu de ces systèmes » ;en effet, les principales technologie employées par les banques sont quasi inopérantes dans le financement de la plupart des entrepreneurs pauvres. Dans le contexte subsaharien, l'entrée directe d'une banque dans la micro finance est assez coûteuse ; les barrières à l'entrée sont multiples et complexes, elles sont d'ordre culturelle, réglementaire, prudentielle, etc. Nous pouvons donc voir dans cette catégorie de bas revenus une inadéquation des procédures bancaires en matière d'évaluation et de suivi des projets que l'on peut qualifier de non bancables. Cette rupture fait jaillir de nouvelles formes d'asymétrie d'information dues au caractère informel des projets menés par les agents économiques auxquelles viennent s'ajouter de nouvelles formes de coûts de transaction liées à la petitesse des projets conduits par les entrepreneurs. Le principal problème auquel sont confrontés les prêteurs dans les pays du Sud est l'absence des documents fiables permettant de juger la qualité des projets. Pour les quelques emprunteurs qui parviennent à fournir des projets bancables, une autre difficulté pour les prêteurs est l'insuffisance, voire l'absence totale de garanties réelles.

C : Critiques adressées au modèle de Gurley et Shaw

Le raisonnement des deux auteurs s'est enfermé dans le cadre de la macroéconomie.

L'adoption d'un cadre d'analyse purement néoclassique assez éloigné de la réalité ; ce

cadre sous-tend un marché financier parfait, élément qui, en soit, n'est pas compatible avec l'existence d'intermédiaires financiers ;

L'absence d'une démarche endogène des intermédiaires financiers. Sur ce point Gurley et Shaw ont été critiqués par ULMO en 1998. Il souligne que leurs terminologie peut conduire à une confusion en écrivant : « Les ressources des intermédiaires financiers, pour l'essentiel, ne sont pas des titres mais des comptes de dépôt ou d'épargne. Et de même, leurs emplois-dits titres indirects - sont, en effet, des crédits, c'est-à-dire des créances a priori non négociables».

L'adoption d'un raisonnement exclusivement macroéconomique, démunie de fondements microéconomiques. Alors que, le fondement microéconomique est très important, car il est essentiel de prendre les intermédiaires financiers en tant qu'unité économique et non en tant qu'acteur du marché financier.

L'explication du rôle des intermédiaires financiers dans un monde statique ignorant leur contexte environnemental comme la concurrence. Ils négligent la concurrence qui règne entre d'un côté, les intermédiaires financiers, et d'un autre côté les intermédiaires et le marché. Malgré ces critiques, il n'empêche que Gurley et Shaw ont le mérite d'avoir initié une nouvelle voie de recherche qui, au fil des années, a permis l'apparition d'une théorie très cohérente et complète de l'intermédiation financière. Il suffit de feuilleter les manuels d'économie monétaire et financière les plus récents, pour s'apercevoir que la définition initiale de l'intermédiation financière établie par Gurley et Shaw est toujours d'actualité.

SECTION 3 : APPROCHE MICROECONOMIQUE DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE

La théorie financière a été développée au départ dans un contexte de marché parfait, qui suppose en particulier l'absence de coûts de transaction, et des asymétries d'information et la parfaite divisibilité des actifs. Dans ce contexte, il n'y a aucun motif pour justifier les activités d'un intermédiaire. Ce n'est qu'à partir des années 1960 que de nombreuses théories microéconomiques des intermédiaires financiers sont apparues. Ces théories ont avancé le rôle des intermédiaires financiers en tant qu'unité économique dans la réduction des imperfections de marché.

L'approche de HICKS

La principale caractéristique de cette analyse est la distinction faite par Hicks entre une économie de marché financier et une économie d'endettement.

A : La notion d'économie de marché financier

Selon Hicks (1974), cette économie est une économie dans laquelle prédomine le financement par appel direct à l'épargne. Les institutions financières, à cause des frais liés au service d'intermédiation amènent les agents déficitaires à se tourner vers le marché financier (moins coûteux) pour leur financement.

Les caractéristiques de ce type d'économie sont multiples. Tout d'abord, les mécanismes d'ajustement entre l'offre et la demande sont quasi-automatiques ; grâce à la flexibilité des prix qui fluctuent selon le marché. Le besoin de financement manifesté par les entreprises est satisfait par des émissions de titres auxquels souscrivent principalement les ménages qui dégagent une capacité de financement. De plus, les institutions bancaires jouent un rôle complémentaire dans le marché financier. En effet, les crédits qu'elles émettent sont destinés aux ménages par acquisition des biens durables ou immobiliers et dans une moindre mesure aux petites et moyennes entreprises qui n'ont pas accès au marché financier. Et pour finir, le refinancement des banques dans ce type d'économie n'est pas fondamentale compte tenu du fait que les banques commerciales sont relativement indépendantes des autorités monétaires pour se procurer des liquidités.

B : La notion d'économie d'endettement

C'est une économie dans laquelle prédomine le financement par le crédit bancaire. Ce type de financement implique l'existence d'un agent qui fasse le lien entre les différentes catégories d'agents économiques ; d'où le terme d'intermédiation financière.

Dans la plupart des pays d'Afrique et en Algérie en particulier, l'intermédiation financière est principalement effectuée par les banques qui collectent l'épargne auprès des ménages et prêtent ces ressources aux entreprises pour satisfaire leur besoin de financement.

Les caractéristiques sont également multiples. Tout d'abord, l'endettement se fait des entreprises auprès des banques secondaires et des banques secondaires auprès des banques centrales ; de plus, dans cette économie les mécanismes d'ajustement entre l'offre et la demande n'est pas automatique du fait de la rigidité des taux d'intérêts. Pour finir, contrairement à précédemment, le refinancement dans cette économie est primordial car les banques commerciales sont dépendantes vis-à-vis des banques centrales.

Au regard de cette évocation théorique de l'intermédiation financière, il est nécessaire pour mieux cerner ces différentes d'illustrer ces approches. Ce travail fera l'objet de la section suivante.

CONCLUSION DU PREMIER CHAPITRE

Dans ce chapitre, nous avons exposé la notion de l'intermédiation financière en appréhendant le processus même d'intermédiation ; autrement dit les agents et institutions intervenants dans ce processus, les actifs échangés ainsi que le déroulement de ces échanges de même qu'en évoquant les approches pionnières qui ont été effectuées sur le sujet. En tenant compte du fait que les intermédiaires financiers sont nécessaire dans les pays en développement pour réduire la part de l'informel dans l'économie ; favoriser les inclusions financières et sociales ; résorber la thésaurisation et freiner la fuite des capitaux vers des régions où ils sont plus actifs, nous allons nous focaliser dans un cas particulier d'Algérie et étudier dans le prochain chapitre la relation qui existe entre l'intermédiation bancaire et le croissance économique.

Chapitre2 : Le Système bancaire et Croissance économique en Algérie

INTRODUCTION DU DEUXIEME CHAPITRE

Plusieurs pays ont depuis le début des années 80 et le début des années 90 entrepris des programmes de libéralisation financière pour introduire les forces du marché, réduire la domination du secteur public sur les avoirs et les engagements bancaires, accroître la concurrence et relever l'efficacité. Ces mesures qui ont été le plus souvent accompagnées par l'ouverture du secteur bancaire à la concurrence, la déréglementation des conditions de banque, la privatisation des banques publiques, la promotion du marché boursier, la libéralisation du compte de capital... ont nettement amélioré le financement des économies nationales.

Ce chapitre nous permettra de se focaliser toujours de manière théorique, le lien que l'intermédiation bancaire entretient avec la croissance économique. Il s'agira donc pour nous de présenter tout d'abord l'évolution de l'activité bancaire en Algérie en abordant d'abord l'évolution sur ce marché, puis de focaliser le lien entre le secteur financier et la croissance au travers de différentes analyses soutenant les systèmes fondés sur les banques en évoquant par la même occasion les canaux de transmission permettant cette relation et enfin de déterminer de manière théorique la contribution des banques dans le développement économique ainsi que les limites de l'intermédiation bancaire en Algérie.

SECTION 1 : EVOLUTION DU SYSTEME BANCAIRE ALGERIEN

I-Evolution du marché monétaire algérien ou la libéralisation financière en Algérie

L'évolution du marché monétaire algérien a connu deux étapes: la première est celle de l'économie dirigée (1962-1990) et la deuxième est celle de l'économie de marché (1990-nos jours).

A. La période 1962 au 1990 : une répression financière

Le marché interbancaire était limité aux opérations au jour le jour. La banque d'Algérie intervenait sur ce marché par l'intermédiaire de la caisse Parisienne de réescompte(CPR). La loi des finances complémentaire du 8 avril 1965 a attribué au trésor le rôle du principal pourvoyeur du fonds pour le secteur industriel et agricole.

Pendant cette période la Banque Centrale d'Algérie été créée ; le secteur bancaire nationalisé et les banques françaises et le CPR dissolues⁴. A partir de 1970 le marché monétaire se limitait aux opérations de trésorerie bancaire au jour le jour pour ajuster les trésoreries des

⁴ Naas, A., Le Système Bancaire Algérien ; de la décolonisation à l'économie de marché, Maisonneuve & Larose, 2004.

banques commerciales nationales. Le taux du marché était bas, fixé par la Banque Centrale d'Algérie ; le rôle de cette dernière était de rapprocher les offreurs et demandeurs de liquidité contre une rémunération.

B. La période 1990 à nos jours : Vers une libéralisation financière

Ces réformes ont été à travers la loi 90-10 relatif à la monnaie et le crédit. Cette loi est un texte législatif qui couvre plusieurs domaines. Elle vient d'améliorer le système juridique existant. Le contenu de cette loi été de fixer les limites aux avances de la banque centrale au trésor public, dont elle arrête le principe du remboursement impératif. La substitution de la gestion de la monnaie et du crédit au conseil de la monnaie et du crédit (CMC) au précédent conseil nationale de crédit(CNC). La possibilité aux établissements bancaires privés et étrangers d'opérer sur le territoire national. Cette loi qui s'intègre dans le dispositif législatif d'application de la réforme économique vise la réorganisation du système monétaire et financier, la revitalisation de la production par les capitaux internes et externes, et se fixe plusieurs objectifs⁵ :

- Réhabiliter la Banque Centrale dans ses prérogatives réelles en matière de politique monétaires, de crédit et des changes et créer les conditions d'une véritable gestion conjoncturelle de la monnaie ;
- Organiser la profession bancaire et favoriser la création du système bancaire ;
- La bancarisation de l'économie par des règles prudentielles pour les banques, par la protection des déposants et aussi par l'égalité de tous devant les produits bancaires offerts ;
- La mise en place de nouveaux instruments de régulation tels que : les ratios de gestion bancaire, la manipulation des conditions banques, l'instauration d'un système de taux de réserve obligatoire et la fixation de plafonds de refinancement pour les banques.

En 1999, le gouvernement algérien a mis en place des reformes qui on touché presque toutes les composants de l'économie nationale notamment celles du secteur financier. Ces reformes ont impliqué la restructuration du système bancaire et des assurances, le développement du marchés des capitaux, l'amélioration de l'environnement financier ainsi que la gestion optimale de liquidité. Elles ont permis l'ouverture du secteur bancaire aux capitaux nationaux et étrangers. Mais il n'a connu une réelle accélération qu'à partir de 2003 avec notamment l'agrément de 22 banques universelles. Actuellement et selon la décision

⁵ Sadeg A., Le Système bancaire algérien: la réglementation relative aux banques et établissements financiers, Alger, OPU, 2005, p. 15.

publiée par la Banque d'Algérie au Journal officiel de la République algérienne n°02 du 11 janvier 2017, il y a 29 institutions financières dont 20 banques et 9 établissements financiers. Pour ce qui est des banques agréées en Algérie, il s'agit de 6 banques publiques, ces banques publiques ont joué un rôle prépondérant dans le cadre du développement de l'économie algérienne à savoir : Banque Extérieure d'Algérie (BEA), Banque Nationale d'Algérie (BNA), Crédit Populaire d'Algérie (CPA), Banque de Développement Local (BDL), Banque de l'Agriculture et du Développement Rural (BADR), Caisse Nationale d'Epargne et de Prévoyance Banque (CNEP-Banque), Banque à Capitaux mixtes Al-Baraka d'Algérie. Pour les banques privées à capitaux étrangers, elles sont au nombre de 13, à savoir : la City Bank N.A. Algérie (succursale de banque) ; ArabBanking Corporation- Algérie ; Natixis Algérie ; Société générale Algérie ; Arab Bank PLC Algérie (succursale de banque) ; BNP Paribas Al-Djazaïr ; Trust Bank-Algérie ; The Housing Bank For Trade And Finance Algérie ; Gulf Bank Algérie ; Fransabank Al-Djazaïr ; Crédit Agricole Corporate et Investment Bank -Algérie ; HSBC-Algérie (succursale de banque) ; Al Salam Bank-Algérie. Pour ce qui est des établissements financiers, il s'agit de : Société de Refinancement Hypothécaire ; Société financière d'investissement, de participation et de placement-SPA (Sofinance-SPA) ; Arab Leasing Corporation ; Maghreb Leasing Algérie ; Caisse nationale de mutualité agricole ; Cetelem Algérie ; Société nationale de Leasing-SPA ; Ijar Leasing Algérie-SPA;El-DjazaïrIjar-SPA.

II-Evolution de l'activité bancaire en Algérie

A. Les ressources

Avec l'ouverture du pays aux règles du marché, il fallait mettre fin au refinancement automatique des banques.

La part des dépôts à vue s'est accrue entre 1990 et 2012 d'une façon remarquable, passant ainsi, de 105, 55 milliards de dinars à 3411,9 milliards de dinars de total des dépôts collectés auprès de la banque centrale. On les encourageant à se tourner vers les agents non financiers et les inciter à placer leur épargne.

De 1990 à 1991 il ya une prédominance des dépôts à vue avec un pourcentage de 59,1 de total des dépôts collectés.

Entre 1992 et 2007, il ya un retournement de situation, les dépôts à terme ont commencé à dominer la structure des dépôts au niveau des banques, passant de 50,9% à 51,79%, alors que les dépôts à vue ont commencé à basculer vers la baisse, passant de 49,1% à 48,21% de total

des dépôts collectés. Les dépôts à terme qui se sont inscrits en augmentation permanente continue ont permis en fait de consolider la part des ressources stables des banques. Cet accroissement progressif des dépôts à terme est due principalement à l'épargne forcée, provoquée par le rationnement des importations qui a marqué toute la période 1962-1990 et qui a augmenté davantage à partir de 1991 suite à la dévaluation du dinar qui a engendré un gonflement des comptes devises ouverts auprès des banques, d'autre part, à la libéralisation de commerce extérieur qui a concédé l'apparition d'un nombre important d'opérateurs économiques pour intervenir dans le secteur et exercer leurs opérations d'importation. Et d'autre part à l'amélioration des conditions de placement suite en rétablissement des intérêts positifs en terme réel jusqu'à atteindre 3286,1 milliards de dinars en 2012.

A partir de 2008 au 2012, il ya une légère dominance des dépôts à vue, mais en niveau de croissance il ya une prédominance des dépôts à terme par rapport à celle des dépôts à vue.

Fin 2012 au 2016; les dépôts à vue dominant légèrement les dépôts à terme avec une différence de 15,6%.

En 2017 ; les dépôts à vue tiennent toujours sa place devant les dépôts à terme avec une pourcentage de 54,10% dans les ressources collectées de cette année qui est de 10257,7 milliards de dinars.

B. Les emplois

Le caractère des crédits à moyen et long terme ne représente que le tiers des crédits distribués (période allant de 1996 à 2005), et même s'ils sont croissants se trouvent limités. Il ya lieu de signaler qu'une partie des crédits à moyens et long terme résulte de la transformation des crédits à court terme, il s'agit notamment des crédits extérieurs non remboursés en raison de dévaluation du dinar.

La part des crédits à court terme constitue l'essentiel des crédits distribué entre 1996-2005. Les banques semblent privilégier les financements à court terme plus rémunérateurs que les financements à long terme. Ceci traduit les besoins en trésorerie des entreprises qui restent important et qui constituent le principal facteur de demande de crédit bancaires.

Pour la période allant de 2006 à 2012, la part relative des crédits à moyen et long terme du total des crédits alloués à l'économie était significative, ils sont passés de 51,9% en 2006 à 68,62% en 2012. Cette situation s'explique par un changement dans la politique des banques qui prennent plus de risques en comparant avec les années qui précèdent.

Par contre, l'encours des crédits à l'économie à court terme enregistre une diminution, passant

de 52% en 2005 à 38% en 2012, cette diminution est due à la préférence des investissements à long terme qui tire plus de profit.

Fin 2012 jusqu'en 2016 ; les crédits à moyen et long terme dépassent largement les crédits à court terme avec un pourcentage de 74,25% contre 25,75%.

En 2017, cette augmentation au niveau des crédits accordés à moyen et long terme continue avec un pourcentage de 74% dans la totalité de des crédits octroyés dont 6 582 milliards de dinars dans 8 880 milliards de dinars .

SECTION 2: LA RELATION ENTRE L'INTERMEDIATION BANCAIRE ET LA CROISSANCE ECONOMIQUE

La relation qui est entre l'intermédiation bancaire et la croissance économique peut être expliquée en se basant par une étude approfondie de ces trois fonctions ou réalisations de la banque :

Les crédits accordés au secteur privé grâce à l'accumulation de l'épargne ;

La masse monétaire créée par la banque ;

La marge d'intermédiation bancaire réalisée par la banque à travers les crédits accordés à l'économie.

I. Par les crédits accordés grâce à l'épargne

L'épargne est la partie du revenu qui n'est pas consommée. C'est la partie qui ne se détruit pas immédiatement. Dans une acception plus large, elle désigne tout comportement qui inclut un sacrifice dans l'espoir d'obtenir un meilleur rendement futur. Toutefois, cette définition simple de l'épargne cache les discordes théoriques relatives aux déterminants de l'épargne, aux conséquences de l'épargne sur l'économie globale et aux différentes façons de mesurer l'épargne.

A. Les formes de l'épargne

L'argent épargné est employé sous forme de :

- Soit d'**épargne liquide**, qui reste disponible sous forme liquide : on parle alors de thésaurisation;
- Soit d'**épargne investie**, affectée à des :

Placements dans des comptes, plans ou titres

Investissements (dans des moyens de production, l'immobilier, etc.)

Dans notre étude nous soulignons que c'est la forme d'épargne investie affectée aux placements dans des comptes qui est considérée, parce que c'est grâce à l'accumulation de cette épargne que les banques trouvent les capacités d'octroyer les crédits à l'économie.

B. Les conséquences du comportement d'épargne sur l'économie globale

Le comportement d'épargne n'est pas neutre quant à l'économie appréhendée globalement. En effet, une insuffisance d'épargne peut porter préjudice à l'investissement et donc à l'activité économique dans le futur. A l'inverse, un excès d'épargne peut être préjudiciable à la demande et donc, là encore, à l'activité économique.

C. Taux d'épargne

Le taux d'épargne est le rapport entre le montant de l'épargne et le revenu disponible brut.

$$\text{Le taux d'épargne} = \frac{\text{Montant de l'épargne}}{\text{Revenu disponible brut}} \times 100$$

Le taux d'épargne représente la part de revenu que les ménages consacrent à l'épargne. En bref, l'épargne qui est donc un moyen de financement pour la banque, augmente les capacités des banques d'octroyer des crédits. Et ces crédits qui sont investis dans l'économie induisent positivement croissance économique.

II. Par la masse monétaire créée par la banque

La masse monétaire d'un pays ou d'une zone économique est l'ensemble des valeurs susceptibles d'être converties en liquidités, c'est l'agrégat de la monnaie fiduciaire, des dépôts bancaires et des titres de créances négociables, tous susceptibles d'être immédiatement utilisables comme moyen de paiement.

Elle est suivie par les banques centrales et publiée, offrant aux acteurs économiques une précieuse indication sur la possible évolution des prix selon la théorie quantitative de la monnaie.

Les banques ne créent pas de la monnaie pour le plaisir, mais en réponse à une demande de monnaie. La création monétaire est donc bornée par les besoins de liquidités des agents non financiers, et ces besoins eux mêmes sont élevés durant les périodes de forte activité, mais réduits dans les périodes de ralentissement de l'activité.

Les clients des banques font circuler une partie de la monnaie créée par les banques, non sous sa forme initiale de monnaie scripturale, mais sous forme de monnaie. Or les banques ordinaires ne peuvent pas émettre de billets, elles doivent se les procurer en effectuant des retraits sur leur compte à la Banque Centrale.

Si la banque n'est pas assurée de disposer de ces billets en cas de besoins, elle ne peut créer davantage de monnaie. Les avoirs en monnaie Banque Centrale constituent ainsi la base monétaire indispensable à toute création de monnaie en circulation. Quand une banque ne dispose pas d'un crédit suffisant à la Banque Centrale, elle peut emprunter sur le marché monétaire auprès des banques qui disposent d'un compte créditeur à la Banque Centrale (il s'agit d'un refinancement sur le marché monétaire).

Pour Adeline Nelly, elle souligne que les banques durant leurs activités (principalement le processus d'intermédiation) créent de la monnaie lorsqu'elles accordent des crédits aux agents économiques non bancaires (Entreprises, ménages, Etat et les collectivités publiques). Cette opération revêt un intérêt crucial pour l'économie parce que non maîtrisée elle peut conduire à des déséquilibres tels que l'inflation, la détérioration du pouvoir d'achat, les risques de dévaluation et autres.⁶

III. Par la marge d'intermédiation bancaire

La marge bancaire est d'abord une marge d'intérêt, c'est à dire la différence entre les intérêts payés et ceux reçus. La marge se compose aussi du produit de placement et de gestions de portefeuille et du produit des activités autonomes de trésoreries de la banque.

⁶ NELLY ADELINE NGORO : « *Op.cit* », P.45

A. La marge d'intérêt

Elle dépend des facteurs de prix et des facteurs de quantité. Le facteur de prix représente les intérêts payés à la clientèle sur les comptes rémunérés, ce sont les intérêts reçus sur les crédits accordés. Ce sont les intérêts payés sur le refinancement.

Le facteur de quantité représente quant à lui le volume des dépôts rémunérés, c'est le volume de crédit accordé. C'est le volume de refinancement. Une banque peut recourir en permanence au refinancement sans pour autant être déficitaire. La banque s'adresse alors au marché monétaire pour équilibrer son bilan, pour élargir son volume d'affaire. Les ressources ainsi obtenues sur le marché monétaire sont des ressources additionnelles.

Le profit de banque dépend de l'écart entre le taux du marché monétaire et le coût de ces ressources. Le TMM est déterminé par la relation entre l'offre et la demande de monnaie centrale et par les conditions sur le marché international des capitaux. Le coût des ressources dépend étroitement des conditions que la banque accorde à sa clientèle, celles des taux de rémunération de dépôts et des comptes divers.

Il y a une recherche du profit maximal qui suppose que la banque accepte toutes les demandes de crédits solvables au taux de base bancaire. De plus en plus, les produits divers contribuent au résultat bancaire, qu'il s'agisse de gestion de portefeuille de services divers rendus à la clientèle.

B. Les autres éléments de marge

Les recettes des banques se composent des intérêts reçus sur les capitaux prêtés, de la marge sur les opérations de trésorerie et des produits divers. Les coûts se composent des intérêts payés sur les dépôts et obligations d'une part des intérêts payés pour le refinancement et d'autre part les frais généraux.

Ces recettes ou profits des banques s'ajoutent du jour à autre de fait de l'objectif principal des banques ou de toutes autres institutions financières, de générer les intérêts. Et ces proliférations ou accroissements induisent à une croissance économique d'une économie.

SECTION 3 : FINANCEMENT DE LA CROISSANCE ET LIMITES DE CELLES-CI EN ALGERIE

Cette troisième section aura pour objectif d'évaluer la contribution de l'activité bancaire au développement économique et de montrer les limites de celles-ci dans le cas particulier en Algérie.

I. Banques et financement du développement économique

Tout système économique développé doit être caractérisé par un système financier sophistiqué représentant le nerf principal qui régule le cycle de vie et la croissance économique des différents pays pour contribuer au processus de la réalisation de l'équilibre économique à la fois interne et externe encourageant ainsi l'activité d'investissement à travers ses crédits et ses garanties. Le financement a toujours été au centre des débats et des préoccupations des entreprises pour assurer leur pérennité. Au-delà de leurs ressources internes, ils ont la possibilité de recourir aux crédits bancaires ou aux marchés financiers. Le système financier est également l'un des indicateurs les plus importants du développement économique et social.

L'Algérie ne fait pas exception parmi les pays en voie de développement où le secteur bancaire occupe une place prépondérante dans le financement de l'économie et constitue la pierre angulaire du système financier.

La participation du système bancaire au développement se concrétise donc dans le rôle que doit jouer le système bancaire à savoir : la collecte de l'épargne disponible, la création de l'épargne productive, la création de l'investissement productif, l'investissement direct et la coopération technique.

A. Du point de vue de l'épargne

Tout d'abord en ce qui concerne l'épargne disponible, les banques canalisent l'épargne sous diverses formes puis la redistribue dans l'économie en crédits à des agents économiques organisés et productifs.

L'économie algérienne est passée par deux grandes phases, durant la période de notre étude 1990-2017 dans lesquelles l'épargne a évolué d'une manière différemment et ses phases sont:

De 1990 à 2000 (périodes des grandes réformes);

De 2000 à 2017 (périodes d'aisance financière).

La période allant de 1990 à 2000, grâce aux grandes réformes mises en œuvre par les

autorités, notamment dans le cadre de la LMC de 1990 et l'adoption du PAS en 1994, ainsi que le début de l'émancipation des ménages, l'épargne de ces derniers a connu une amélioration plus au moins significative sur la période 1989 -1993(un doublement de sa valeur entre 1990et 1991). Elle a connu une baisse a partir de 1993 et pendant toute la période du PAS; une des implications de ce programme sur l'appauvrissement économique. A partir de 1997, le rythme a repris en augmentation. Grâce aux reformes et programmes que l'Algérie a mis en place, le rythme de croissance de l'épargne des ménages commence a accéléré.

La deuxième période de 2000 à 2017 caractérisée par une augmentation continue de l'épargne avec un rythme plus élevé par rapport aux périodes précédentes. Cette augmentation peut être expliquée par: la stabilité de l'inflation et surtout par l'augmentation des salaires. L'épargne des ménages reste toujours en augmentation mais pas avec le même rythme que les années précédentes. Les ressources collectées par les banques ont augmenté en 2017 après leur recul de 2016, elles le doivent, principalement, aux financements dits non conventionnels survenus en fin d'année qui ont eu un impact positif sur l'évolution des dépôts bancaires.

B. Du point de vue de l'investissement

L'implication de la BC dans le financement de l'économie est toujours aussi importante, voire même plus importante que celle de la période couverte par la gestion planifiée de l'économie.

La part des crédits accordés par les banques commerciales aux entreprises a connu une évolution importante. Cette augmentation du volume des crédits accordés aux entreprises n'est qu'apparente puisque la plus grande part de cette augmentation, sous forme d'obligation d'Etat à long terme, sont des créances que détiennent les banques sur les entreprises publiques.

Même si des résultats significatifs ont été enregistrés en matière de la mobilisation des ressources, la distribution de crédits n'a pas encore fait l'objet de résultats satisfaisants. Le volume des crédits octroyés par le système bancaire a plus que triplé par rapport à 1990. Mais la structure des crédits demeure, durant toute la période, prédominée par le court terme. En effet, les crédits à long terme sont marginalisés et ne dépassent pas 1,5 % de la totalité des crédits accordés par les banques durant la période 1990 à 1997. Ce n'est qu'à partir de 1998 que ces crédits ont connu une évolution qui reste minime et marginalisée. Les crédits à moyen

terme sont autour du tiers du total des crédits accordés par les banques à l'économie. La plus grande part provient de la transformation des dépôts à court terme en crédits à moyen terme. Quant aux crédits à court terme, ils représentent près de deux tiers du financement bancaire de l'économie. Cette structure de la répartition des crédits montre la faiblesse de l'engagement du système bancaire dans le financement du développement.

II- Limites de l'activité bancaire en Algérie

Les principaux obstacles qui réduisent la performance du secteur bancaire en Algérie sont nombreux, ce sont : le manque de compétence dans les restructurations du secteur bancaire, la problématique de gouvernance des banques publiques, le réseau bancaire déséquilibré, coûts de transaction élevés, auto exclusion des populations et développement de réseaux informels, le droit au compte n'est pas démocratisé et l'utilisation des moyens scripturaux n'est pas imposée, et le retard du système de paiement.

A. Le manque de compétence dans les restructurations du secteur bancaire et la problématique de gouvernance des banques publiques, le réseau bancaire déséquilibré

Le programme de privatisation du CPA et de la BDL inachevé, les retraits d'agrément et les liquidations des banques privées en difficultés sont dus à l'absence des cadres adéquats et de stratégie dans les restructurations du secteur bancaire.

L'accès aux crédits bancaire reste modeste à cause de problème de gouvernance des banques publiques. Cette situation a comme origines :

- La détention de portefeuille non performant par les banques publiques.
- La soumission ou la dépendance des banques publiques aux facteurs réglementaires et institutionnels de l'Etat propres à un système financier «réprimé»; le meilleur exemple est celui de la loi de finances de l'année 2009 qui exige des banques la suppression des crédits à la consommation, de se concentrer sur les crédits aux logements et d'utiliser le crédit documentaire comme seule technique de paiement à l'international.
- La pénalisation de l'acte de gestion dans les banques publiques qui entraîne la réticence de prises de risques dans l'accompagnement des projets et de soutien aux PME et PMI. Les banquiers exigent trop de garanties.
- L'incohérence entre les textes: les banques sont régies par le droit commercial, leur gestion a été privatisée, elles évoluent dans un contexte concurrentiel mais elles sont considérées comme gestionnaires de service public.

- Le manque de relation entre le système judiciaire et le secteur bancaire dans son ensemble et le manque de capacité à saisir les changements dans la gestion des fonds publics.
- La déficience du système et de la transparence de l'information appropriée et suffisante, permettant d'évaluer les risques susceptibles de menacer ceux qui ont des intérêts dans la banque (actionnaires, dirigeants, déposants et emprunteurs).

B. Le réseau bancaire déséquilibré, coûts de transaction élevés, auto exclusion des populations et développement de réseaux informels

La répartition des banques est déséquilibrée. L'insuffisante proximité des banques avec les populations crée des encombrements et files d'attente devant les guichets, parfois longues, surtout pendant les périodes correspondant aux versements de salaires et aux fêtes. En outre, les dépenses occasionnées par déplacements des populations vers les agences des communes avoisinantes astreignent bon nombre de clients à s'auto rejeter du réseau bancaire. De fortes potentialités monétaires et financières restent inexploitées tant pour la collecte de l'épargne (commerçants, artisans, confectionneurs, agriculteurs, retraités, pensionnés, autres petits revenus) que pour la distribution de crédits (TPE, PME, particuliers). Les organismes et autres ONG de micro finance sont en nombre insignifiant. On recense une seule agence de microcrédit l'ANGEM⁷, qui octroie des montants de 50 000 DA à 400 000 DA pour des petits projets initiés par des populations sans revenus. L'association TOUISA développe depuis 1996 une expertise et met en place un programme de financement des TPE. Les circuits informels s'imposent pour assurer l'alternative. Le développement du système informel constitue donc une limite à l'activité de l'intermédiation bancaire.

C. Le droit au compte n'est pas démocratisé et l'utilisation des moyens scripturaux n'est pas imposée, et le retard du système de paiement

Il est vrai que le nombre de comptes s'est nettement amélioré pour la population active. Pour autant, il ne signifie pas que toutes les personnes en âge de travailler aient un compte car avec l'universalité des banques, introduite par la loi 90/10, un client moyen peut être en relation avec un peu plus de deux institutions financières différentes, ce qui n'était pas le cas auparavant. Des clients sont, en effet, multi bancarisés. En revanche, vu les conditions exigées pour l'ouverture d'un compte, les personnes activant dans le secteur informel et les autres franges de population sans attestations de revenus (chômeurs, par exemple) ne peuvent,

⁷ ANGEM: Agence nationale de micro-crédit créée par décision du gouvernement du 16 décembre 2003.

au stade actuel, bénéficier d'un compte. Elles sont alors exclues du réseau bancaire d'où la nécessité que la charte bancaire impose le droit au compte et les règlements par moyens scripturaux.

L'utilisation des TPE, DAB/GAB et cartes bancaires, introduits depuis 5 années, est toujours en état d'amorce, alors que ces derniers devraient constituer un mode de paiement privilégié dans un système financier libéralisé. En l'absence de campagnes de communication et de sensibilisation, les populations sans culture financière, n'adhèrent pas assez à ces innovations.

CONCLUSION DU DEUXIEME CHAPITRE

En guise de conclusion, nous avons pu montrer dans ce chapitre de manière littéraire le lien qui existe entre l'intermédiation bancaire et la croissance économique dans le cas de l'Algérie; en mentionnant les deux grandes périodes, celle avant 1990 où l'Etat exerçait un monopole sur le marché monétaire algérien et celle après 1990 qui est marquée par les réformes entreprises par l'Etat et en évaluant son activité bancaire à travers le volume des crédits accordés à l'économie et celui de collecte de ressource, et cela s'exprime aussi soit à travers le taux d'intérêts réels, le taux d'investissement et la productivité marginale du capital. Mais en dépit du financement de l'investissement ; plusieurs facteurs et contraintes entravant le développement de l'intermédiation financière et, en général, le développement financier et sa contribution à la croissance de l'économie nationale, entre autres la structure des dépôts, la faiblesse de la demande et l'insuffisance de l'offre bancaire (la structure des ressources, la difficulté à tarifier les risques).

Chapitre3 :

L'Opérationnnalisation

de la relation banques

croissance

INTRODUCTION DU TROISIEME CHAPITRE

Le recours à la statistique et à l'économétrie est important dans la science économique ; ce sont des outils adaptés qui servent à mieux cerner certaines observations et d'avoir une connaissance exacte des faits.

L'utilité de l'économétrie dans notre étude est liée au fait qu'elle est la branche de l'économie qui consiste à établir des lois ou à vérifier des hypothèses à partir de données chiffrées tirées de la réalité. Ainsi, ce chapitre sera axé de manière particulière sur la présentation des variables retenues (section1), ainsi que sur la spécification du modèle économétrique le mieux adapté à notre travail (section2).

SECTION 1 : DEFINITION ET PRESENTATION DES VARIABLES

Les variables sont des grandeurs susceptibles de prendre différentes valeurs. Elles peuvent être soit qualitatives (variables nominales, variables ordinales), soit quantitatives (variables discrètes, variables continues). En économie, ces indicateurs sont divers ; mais dans notre cas spécifique, quatre indicateurs provenant des sources de Banque mondiale, la banque d'Algérie et l'ONS ont été retenus sur une période allant de 1990 à 2017 soit 27 années.

I. *Les indicateurs de mesures de phénomène :*

A. *L'indicateur de la croissance économique (PIB)*

La variable endogène de notre modèle est le Produit Intérieur Brut Réel par habitant (PIB) qui mesure le degré de la croissance économique. En effet, un grand nombre d'études empiriques (King.R et Levine.R (1993) ; Levine.R (1997), etc.) l'utilise comme facteur clé de la croissance économique. Il est considéré comme le meilleur indicateur synthétique qui permet de mesurer la croissance économique d'un pays et d'évaluer l'état de santé de son économie. Les données utilisées pour le calcul de cet indicateur sont puisées dans la base de données de la banque mondiale.

B. *Les indicateurs de l'intermédiation bancaire :*

Toujours dans le cadre de ce travail, trois variables explicatives ou exogènes ont été retenues à savoir :

La vocation principale des banques est le financement de l'économie à travers son outil principal qui est l'intermédiation bancaire. BIALES (1999) dit à ce propos que : « la banque est une institution qui assure une grande partie du financement de l'économie grâce à des prêts variés adaptés aux besoins des emprunteurs... ». Ces concours accordés par les banques peuvent être subdivisés en deux groupes : ceux accordés à l'économie (c'est-à-dire au secteur privé) et ceux accordés à l'Etat ; mais ces derniers servant principalement en définitive au remboursement de la dette extérieure ne seront pas considérés comme prêts influençant la croissance d'où le choix de notre variable explicative ; **les crédits accordés au secteur privé aussi à bien à court, moyen et long terme.**

Les banques durant leurs activités (principalement le processus d'intermédiation) créent de la monnaie lorsqu'elles accordent des crédits aux agents économiques non bancaires (Entreprises, ménages, Etat et les collectivités publiques). Cette opération revêt un intérêt crucial pour l'économie parce que non maîtrisée elle peut conduire à des déséquilibres tels que l'inflation, la détérioration du pouvoir d'achat, les risques de dévaluation et autres ; raison pour laquelle nous avons retenus la masse monétaire comme variables explicatives. Mais cette masse monétaire est constituée de plusieurs composantes à savoir : M1 qui regroupe les disponibilités immédiatement utilisables dans les transactions courantes ; M2 qui regroupe M1 et la quasi-monnaie et enfin M3 qui regroupe M2 et l'épargne contractuelle. Le second agrégat monétaire étant donc le plus significatif nous retiendrons comme autres variables explicatives de la croissance économique ; **la masse monétaire M2.**

Les bénéfices réalisés par les banques devraient leur permettre de mieux s'intégrer et s'adapter aux besoins de la population, ainsi d'être plus efficaces et sans doute plus efficaces. Il nous revient donc de voir si l'excellente rentabilité affichée par le système bancaire depuis sa restructuration est le corollaire d'une meilleure implication dans le circuit économique et social et de ce fait d'un meilleur développement économique d'où le choix de cette dernière variable explicative : **la marge d'intermédiation bancaire.**

II. Modélisation du concept Banque – Croissance

A. Justification du choix de la mesure de la croissance économique

De manière générale, la variable que l'on a coutume d'employer pour la mesure de la croissance est le taux de croissance du PIB réel qui se calcule de la façon suivante :

$$\text{Le taux de croissance} = ((\text{indicateur année } n - \text{indicateur année } n-1) / \text{indicateur année } n-1) \times 100$$

Mais dans ce travail compte tenu de la nature de nos variables nous utiliserons plutôt comme indicateur de la croissance économique le PIB réel qui se définit comme l'ensemble des biens et services produits sur le territoire national quelque soit la nationalité des producteurs.

Ce PIB se calcule de plusieurs manières à savoir :

- Selon l'optique de la production ou optique de la valeur ajoutée dans laquelle il est l'agrégat des valeurs ajoutées des différentes branches de l'économie:

$$PIB = \text{Somme des VA} + \text{Droits de Douanes} + \text{Impôts indirects} - \text{Subventions}$$

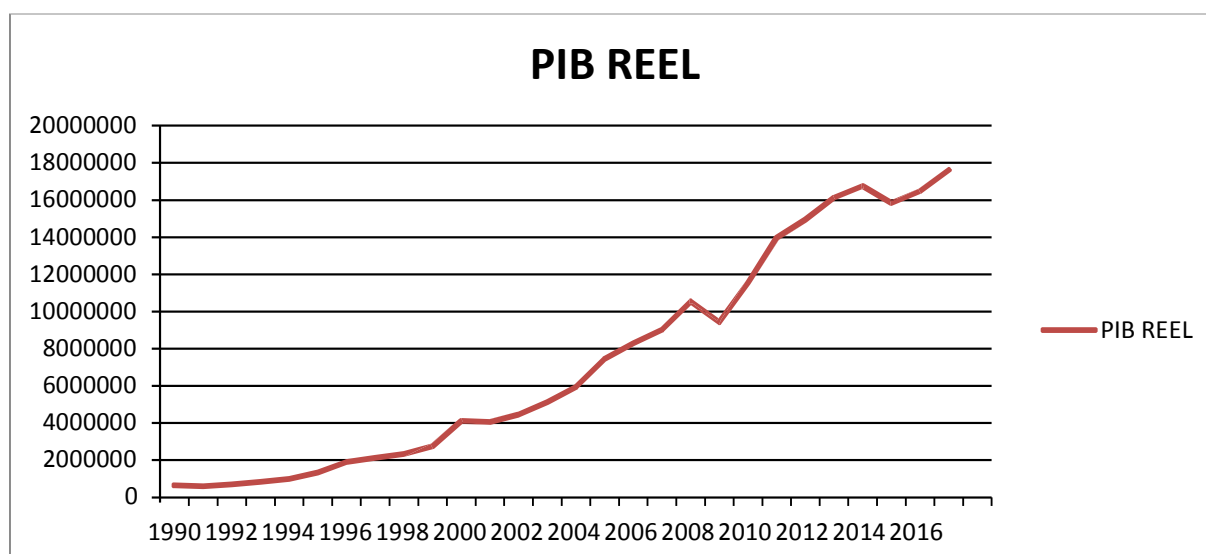
- Selon l'optique de l'utilisation ou optique de dépense dans laquelle le PIB est l'équivalent des multiples usages de la richesse nationale. C'est l'ensemble des différents emplois qui sont faits de la richesse nationale d'un pays :

$$PIB = \text{Consommation des ménages} + \text{Dépenses gouvernementales} + \text{Investissements privés} + \text{Exportations} - \text{Importations}$$

- Selon l'optique du revenu dans laquelle le PIB est le cumul des différents revenus tirés par les différentes catégories d'agents économiques résidents, en raison de leurs multiples activités :

$$PIB = \text{Revenu des matières premières} + \text{Revenu de la main d'oeuvre (salaires)} + \text{Revenu du capital (intérêts, dividendes)} + \text{Revenu des entreprises (bénéfices)}$$

Figure 1: Courbe d'évolution du PIB réel en Algérie



Source : Etabli sur la base des statistiques de la BA, de FMI et de l'ONS

La courbe ci-dessus retrace l'évolution du PIB de l'Algérie de 1990 à 2017. Sur cette courbe, on constate tout d'abord durant les années 90 de manière plus précise de 1990 à 1999, une chute du PIB réel due à la centralisation de l'économie par l'Etat ; et ensuite à partir de l'année 2000 ; les toutes les réformes entreprise par l'Etat comme commençaient à apporter des changements dans l'économie, ce PIB s'est fortement accru grâce à tout cela jusqu'au 2017.

B. Justification de choix des mesures de l'intermédiation bancaire:

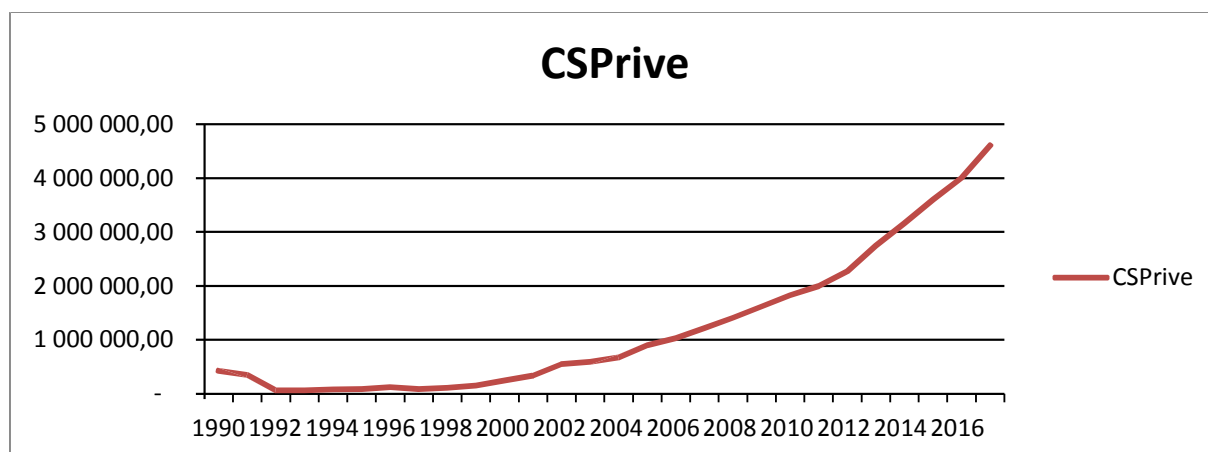
L'explication des facteurs influençant la croissance économique peut être considérée comme étant la justification de nos variables à savoir :

1. Les crédits accordés au secteur privé

Ces crédits soit à court ; à moyen ou à long terme sont de manières générales orientées vers les investissements productifs qui sont le moteur principal d'une économie en pleine expansion, d'où l'importance de cet indicateur. D'après Anne Joseph (2000), dans un contexte de faible régulation, les crédits peuvent être orientés vers des investissements peu productifs. Par exemple, les signes de corrélation entre la part des crédits destinés au secteur privé et la croissance économique est négative en Amérique Latine sur la période de 1970-1980. Dans ce

sous-continent en raison de la libéralisation financière effectuée sans encadrement adéquat, la plupart des crédits ont servi à financer des investissements peu productifs (De Gregorio et Guidotti, 1995).

Figure 2 : Evolution des crédits au secteur privé



Source : Etabli sur la base des statistiques de la BA, de FMI et de l'ONS

Cette courbe retrace l'évolution des crédits aussi bien à court, moyen et long terme accordés au secteur privé durant la période allant de 1990 à 2017. On remarque que cette évolution est restée constante jusqu'à 2005.

C'est qu'à l'année 2005 que les différents parts destinées au financement de secteur privé a commencé à accroître. Dépassé avec une part de 50,41% du total des crédits alloués, en 2012 au 2017, ils représentent une part de 52,32% du total des crédits alloués.

Cette amélioration est due à :

Des mesures arrêtées par les pouvoirs publics qui sont prises pour donner une impulsion efficace à la sphère réelle économique, en particulier à l'investissement productif national.

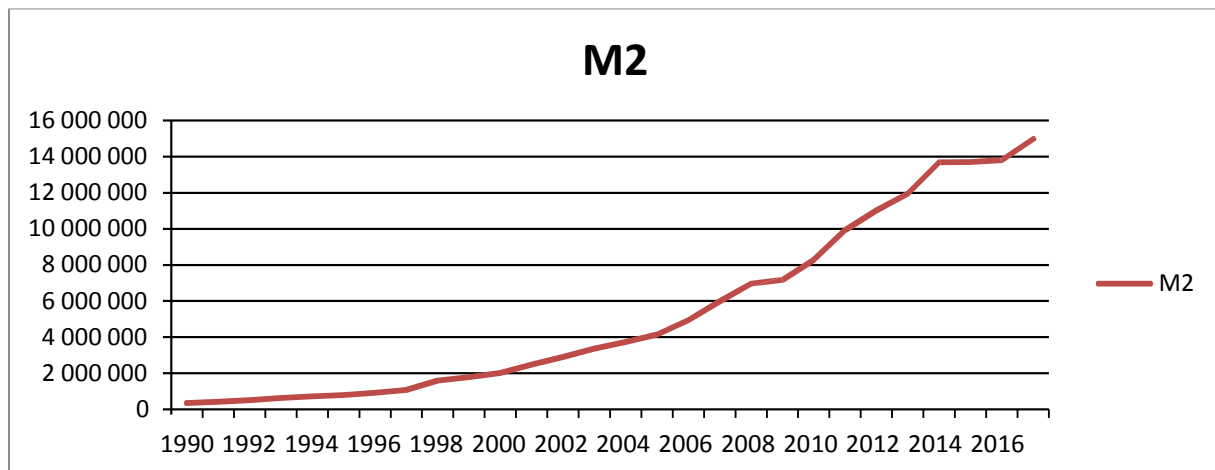
Le programme triennal de relance économique d'un montant de 525 milliards de DA ainsi que la loi d'orientation de la PME/PMI en termes de création d'emplois et de richesses qui sont mises en place pour redémarrer l'appareil économique national.

Exonération de taxes qui pouvant aller jusqu'à dix ans, des taux appréciables en matière de droit de douanes, franchise de TVA....etc.

2. L'agrégat M2

Cet agrégat comporte, outre M1, tous les dépôts à vue, rémunérés ou non, c'est-à-dire tous les dépôts à vue en monnaie nationale, notamment les dépôts en livret épargne.

Figure 3: Courbe d'évolution de la masse monétaire M2



Source : Etabli sur la base des statistiques de la BA, de FMI et de l'ONS

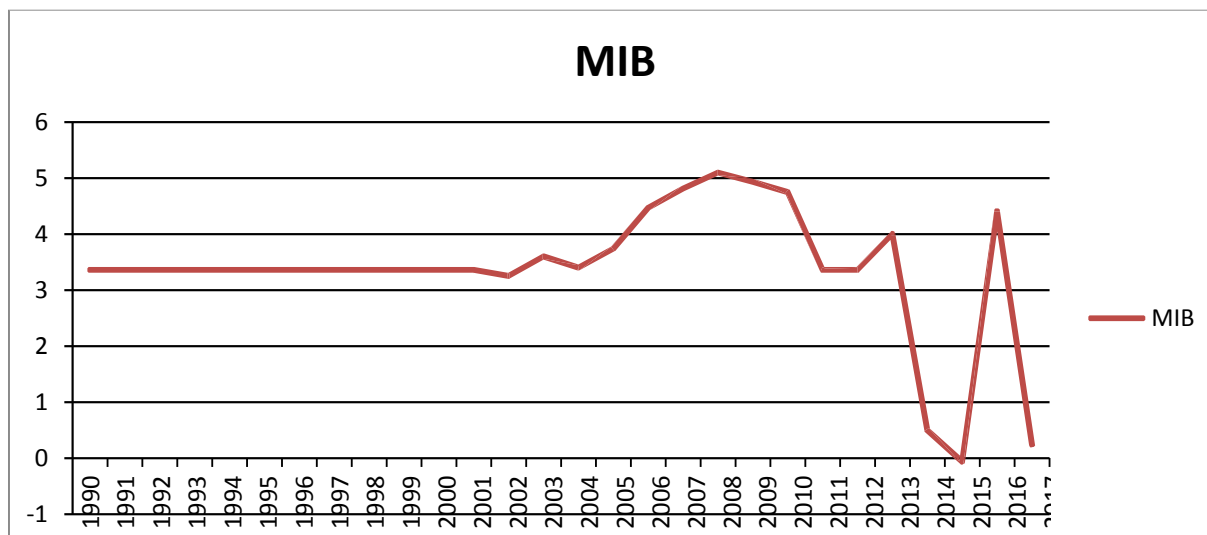
La lecture de ce graphe nous traduit l'évolution de la masse monétaire durant la période visée. De 1990 à 2017 ; on peut dire qu'il y a l'accroissement de la masse monétaire M2.

Cette évolution a comme origine essentiellement l'augmentation des avoirs extérieurs nets et le niveau des crédits intérieurs sur l'ensemble de la période étudiée.

3. La marge d'intermédiation bancaire

Peut être définie comme le résultat des banques sur leur activité de prêt. Il est indispensable pour un établissement de crédit de déterminer sa vulnérabilité à la conjoncture et aux mouvements de taux. En outre, elle permet aux autorités publiques d'évaluer à tout moment les risques qui pèsent sur le système bancaire dans sa globalité parce qu'ils sont susceptibles d'affecter l'ensemble de l'économie. Plus précisément, elle se définit comme la **différence entre les intérêts reçus de la distribution de crédits et les intérêts versés (coût de leurs ressources)**.

Figure 4 : Courbe d'évolution de la marge d'intermédiation bancaire



Source: Etabli sur la base des statistiques de la BA, de FMI et de l'ONS

Cette courbe retrace l'évolution de la marge d'intermédiation bancaire en Algérie de 1999 à 2017. Il apparaît clair que le résultat d'exploitation des banques a connu de grandes instabilités depuis le début des années 90 jusqu'à nos jours. Il reste encore soumis à plusieurs contraintes liées aux faibles compétences de son personnel, aux opérations effectuées, à la faible bancarisation, la mauvaise gestion des ressources collectées.

SECTION 2 : LA CONSTRUCTION DU MODELE ECONOMETRIQUE

Un modèle peut être défini comme la représentation schématique et partielle d'un phénomène sous forme d'équation dont les variables sont des grandeurs économiques. Ainsi un modèle bien construit permet de valider la théorie économique à partir de l'observation empirique des résultats suivant un processus bien défini. A ce titre, il ressort que la modélisation constitue une étape indispensable pour notre étude puisqu'elle nous permettra de confirmer ou d'infirmer notre hypothèse à partir d'un modèle économétrique. Mais avant de mettre en place notre modèle de base de travail, il est nécessaire de le présenter.

I. Généralités sur le modèle ARDL.

On s'intéressera ici à la définition, à l'utilité de ce modèle et à sa formalisation.

A- Définition et utilité du modèle

Les modèles « *AutoRegressive Distributed Lag/ARDL* », ou « *modèles autorégressifs à retards échelonnés ou distribués/ARRE* » en français, sont des *modèles dynamiques*. Ces derniers ont la particularité de prendre en compte la dynamique temporelle (délai d'ajustement, anticipations, etc.) dans l'explication d'une variable (série chronologique), améliorant ainsi les prévisions et efficacité des politiques (décisions, actions, etc.), contrairement au modèle simple (non dynamique) dont l'explication instantanée (*effet immédiat ou non étalé dans le temps*) ne restitue qu'une partie de la variation de la variable à expliquer. Dans la famille des modèles dynamiques, l'on distingue trois types de modèles.

Si l'on considère la variable dépendante et la variable indépendante, l'on notera :

$d(Y_t) =$	$c + Y_{t-1} + X_{t-1}$	$+\sum_{i=1}^p \alpha_i d(Y_{t-i})$	$+\sum_{j=1}^q \beta_j d(X_{t-j})$	$+ \varepsilon_t$
Variable dépendant	Zone de l'information à long terme	Zone de l'information à court terme		Résidus
		Masse des retards de variable dépendant à la 1ère différence	Masse des retards des variables Indépendantes à la 1ère différence	

Sachant que :

- L'estimateur de la variable dépendante, doit être négatif et significatif;
- L'estimateur des variables indépendantes avec une année retard;

$(\alpha_{1,i}, \alpha_{2,i})$ - Sont des paramètres du modèles a court terme;

d dans $d(Y_t)$ - Signifie que les données sont prises avec un retard d'une année;

Le terme « *autorégressif* » traduit la régression d'une variable sur elle-même, soit sur ses propres valeurs décalées.

Pour expliquer et analyser la relation entre l'intermédiation bancaire et la croissance économique en Algérie on utilise les *modèles autorégressifs à retards échelonnés ou distribus* (AutoRegressiveDistributedLag/ARDL), développée par M. Hashem⁸ Pesaran et autres en 2001. La méthodologie ARDL présente trois caractéristiques distinctives par rapport les autres méthodes traditionnelles utilisées pour tester la Co-intégration:

Stationnarité au même degré n'est pas obligé, c'est-à-dire qu'il peut être utilisé à $I(0)$ et $I(1)$ avec la condition de stabilité de la variable à la première différence.

Valable pour de petits échantillons.

Son utilisation permet d'estimer les composantes de la relation à court et à long terme simultanément sous la forme d'une équation.

Selon le modèle, la série temporelle de la variable dépendante est une fonction du retards des valeurs explicatives actuelles et de leur ralentissement d'une ou de plusieurs périodes.

B- Formalisation du modèle

Notre analyse étant basée sur un ensemble de variation, la méthode employée sera principalement explicative. De plus, les variables étant quantitative et étant constituée de telle manière qu'on ait une variable expliquée pour plusieurs variables explicatives, alors le modèle le plus adapté à notre cas est le modèle linéaire générale ou encore modèle à régression multiple.

En générale, il est extrêmement difficile voir impossible qu'un phénomène économique ou social puisse être appréhendé à l'aide d'une seule variable. Cette généralisation des modèles autorégressifs à *retards échelonnés ou distribués* se présente sous la forme suivant :

⁸ M. Hashem Pesaran, Yongcheol Shin Richard J. Smith,. «*Bounds testing approaches to the analysis of level relationships.*» *journal of applied econometrics*, 2001: 289-326.

$$d(LPIBr_t) = c + \alpha_1 LPIBr_{t-1} + \alpha_2 LM2_{t-1} + \alpha_3 LMIB_{t-1} + \alpha_4 LCSpr_{t-1} + \sum_{i=1}^m \alpha_{1,i} d(LPIBr_{t-i}) + \sum_{i=0}^k \alpha_{2,i} d(LM2_{t-i}) + \sum_{i=0}^k \alpha_{3,i} d(LMIB_{t-i}) + \sum_{i=0}^k \alpha_{4,i} d(LCSpr_{t-i}) + \epsilon_t$$

Sachant que :

- $LPIBr_t$ - La variable à expliquer observée à la date t ;

- $LM2_t$ - La première variable explicative observée à la période t ;

- $LMIB_t$ - La deuxième variable explicative observée à la période t ;

- $LCSpr_t$ - La variable explicative k observée à la période t ;

II. Rappel des variables et les différents tests statistiques

A. Rappels des variables et hypothèse

Nous nous sommes fixés l'objectif d'appréhender l'influence de certaines variables financières et monétaires sur la croissance économique en Algérie. Pour y parvenir, nous avons émis après une revue de la littérature une hypothèse fondamentale complétée de trois sous hypothèses à savoir :

H : Il existe un lien positif entre l'intermédiation bancaire et la croissance économique telle que :

H1 : Les crédits accordés au secteur privé influencent positivement le PIB réel.

H2 : La masse monétaire M2 influence négativement le PIB réel.

H3 : La marge d'intermédiation bancaire influence positivement la croissance par le biais des crédits accordés au secteur privé.

Sur la base de ces hypothèses, nous avons défini un certains nombres de variables justifiées par des fondements théoriques. Nous avons donc retenu comme variable endogène représentative du concept de croissance économique, le PIB réel que nous noterons **PIBr**.

Pour ce qui est des variables exogènes nous en avons retenus trois :

- Les crédits accordés au secteur privé noté **CSpr**
- La masse monétaire notée **M2**
- La marge d'intermédiation notée **MIB**

B. Les différents tests statistiques

On distingue le test de Student, le test de Fischer, et le test ADF.

Le test de Student : il permet de tester les coefficients du modèle en formulant

Le plus souvent une hypothèse selon laquelle le coefficient est nul soit $H_0 : B_1=0$ et une autre où le coefficient est différent de zéro soit $H_1 : B_1 \neq 0$. La détermination du seuil d'acceptabilité est toujours recommandée pour conduire ce test. On calcul alors un ratio noté t^* appelé t student lequel ratio est comparé à une valeur lue sur la table de student. Si la valeur calculée ou empirique est supérieur à la valeur lue, alors le coefficient considéré est significativement différent de zéro et on rejette l'hypothèse de nullité. La variable explicative à laquelle est liée le coefficient est contributive à l'explication de la variable endogène. Par ailleurs, les signes des coefficients renseignent sur le sens de la relation entre les variables explicative et la variable endogène. L'obtention des signes attendus confirme le sens de la relation qui existe théoriquement entre les variables.

Le test de Fischer : il permet de vérifier la signification globale du modèle, il

Se ramène à la question de savoir s'il existe des variables exogènes significatives pour expliquer la variable endogène. Il s'agit en fait de s'interroger sur la signification globale du modèle c'est-à-dire de savoir si l'ensemble des variables explicatives à une influence sur la variable endogène. L'on compare ici le F^* empirique au F lu sur la table du Fischer-snedecor. Si F^* est supérieur au F lu alors on rejette H_0 et le modèle est globalement significatif.

Le test ADF ou test de Dickey - Fuller augmenté

Ce test de la racine unitaire s'effectue sur les coefficients de corrélation ; s'ils sont significativement différents de 0 et négatif, alors l'hypothèse qu' Y contient une racine unitaire est rejetée et sa stationnarité est acceptée.

Le coefficient de détermination R^2 permet d'apprécier la qualité de l'ajustement du modèle. Si R^2 est proche de son maximum qui est 1, alors le modèle est supposé bon c'est-à-dire que la qualité d'ajustement est meilleure.

CONCLUSION DU TROISIEME CHAPITRE

En définitive, dans ce chapitre nous avons établi un modèle économétrique retenu et sa formalisation ; néanmoins il est important de signaler certaines limites liées à cette modélisation comme l'utilisation des valeurs réelles des variables et non des ratios, ce qui nous amènent dans notre analyse à ne pas tenir compte de concept tels que le niveau d'inflation de la période d'étude, la corruption et même la concentration des banques. Dans le chapitre suivant, nous allons procéder aux tests de significativité et à la validation de notre hypothèse.

Chapitre 4 :

L'influence de l'activité bancaire sur la croissance économique Algérienne

INTRODUCTION DU QUATRIEME CHAPITRE

Dans le chapitre précédent, nous avons donné d'abord des justifications concernant les choix des variables et la relation entre elles, puis nous avons construit le modèle fiable et adapté à notre étude qui est le modèle ARDL. Grâce à ce modèle, il nous est possible et sans doute plus évident d'analyser et de vérifier à la fois de manière spécifique et de manière globale les relations supposées existantes entre les différents concepts théorique faisant l'objet de notre étude.

Ce quatrième chapitre sera composé comme précédemment en deux sections. La première sera consacrée aux différents tests fondamentaux avec leurs interprétations tant sur le plan statistique qu'économique tandis que la seconde aura pour objectif à la lumière des théories existantes de proposer des moyens financiers plus efficace concernant la stimulation de la croissance économique en Algérie.

SECTION 1: ESTIMATIONS ET TESTS DU MODELE

A. Test de la stationnarité des variables:

La stationnarité de la série temporelle signifie que la moyenne arithmétique et la variance sont constantes avec le temps et à tout moment. Il est nécessaire de tester la stationnarité de la série temporelle et de la résoudre en cas d'instabilité et de connaître son degré de cointégration car la négligence conduit à une fausse relation¹. Dans cette étude, nous utilisons le test de Dickey-Fuller augmente (ADF) pour vérifier l'existence d'une racine unitaires ce qui signifie que la série temporelle est **stationnaire**.

¹ - Orley, ashenfelter. «*statistiss and econometrics: method and application*. wiley, 2003.

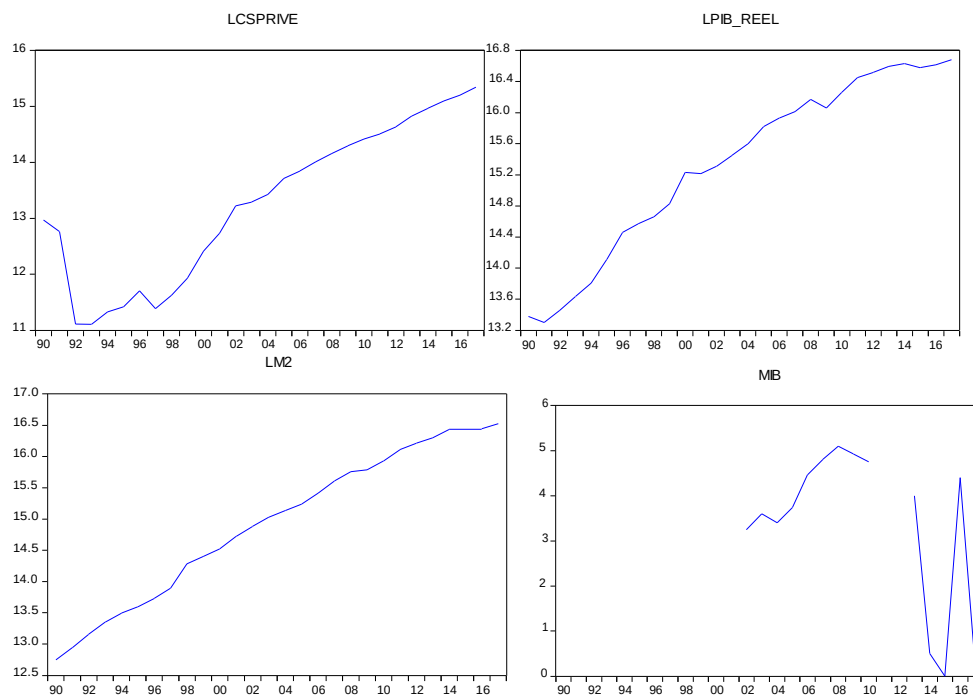


Tableau 2: Tests de stationnarité des séries

Variables	Level (niveau)		1 st different	
LPIB REEL		NON	-5.001046	Stationnaire*
LM2	-3.159913	Stationnaire**		
LMIB		NON	-6.731124	stationnaire**
CSpr	-3.891043	Stationnaire**	-	-

Source : Auteurs (nos calculs sur Eviews 9)

*stationnaire au seuil de confiance 1%

** stationnaire au seuil de confiance 5%

*** stationnaire au seuil de confiance 10%

L'on note que les séries PIB réel, LMIB sont intégrées d'ordre 1 (stationnaire après la première différence), alors que la M2 et CSpr restent stationnaires à niveau (sans différenciation). Les séries sont ainsi intégrées à des ordres différents.

Suivant les résultats précédents nous pouvons utiliser la méthode ARDL comme approche la plus appropriée car les variables sont stationnaires à la première différence et au niveau. Ainsi, la forme donnée est la suivante:

B. Test cointégration :

L'analyse de la co-intégration permet d'identifier la relation véritable entre les variables en recherchant l'existence de vecteur de co-intégration et en éliminant son effet, le cas échéant. Une condition nécessaire de co-intégration est que les séries doivent être intégrées de même ordre. Si les séries ne sont pas intégrées de même ordre, elles ne peuvent pas être Co intégrées.

Les tests des bornes reposaient sur la possibilité d'intégration entre les variables estimées du modèle, les résultats étant les suivants:

Tableau 3: Résultats du test bornes

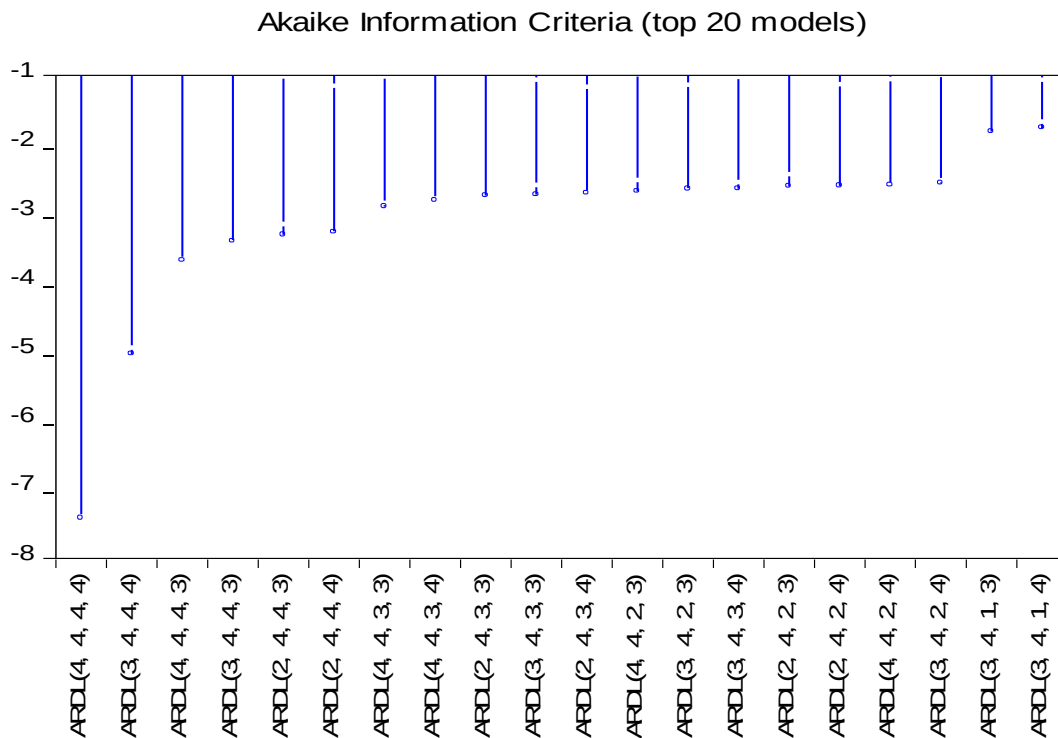
Test Statistic	Value	K
F-statistic	281.7757	3
Significance	I0 Bound	I1 Bound
10%	2.37	3.2
5%	2.79	3.67
2.5%	3.15	4.08
1%	3.65	4.66

Source : Auteurs (nos calculs sur Eviews 9)

Nous observons à travers les résultats du programme que la valeur calculée du test des bornes (statistique $F = 281.7757$) est supérieure à toutes les bornes à toutes les valeurs critiques, donc nous rejetons l'hypothèse nulle qui dit il n'y a pas de relation à long terme.

Selon les critères d'information d'Akaike, le nombre d'accollades optimales peut être estimé, car le modèle optimal est ARDL (4.4.4.4).

Figure : Valeurs graphiques SIC Schwarz Criteria (top 20 modèles)



Source : Auteurs (nos calculs sur Eviews 9)

Une fois que nous avons pu démontrer une intégration commune entre les variables de l'étude, nous estimons la relation à long terme entre les variables et la série de tests pour la qualité estimée du modèle.

C. Estimation des paramètres à long terme.

Tableau 4 : Résultats d'estimation des coefficients de long terme LT

Long Run Coefficients				
Variable.	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LM2	1.391019	0.016741	83.092232	0.0077
LCSpr_	-0.325954	0.014203	-22.950251	0.0277
LMIB	-0.335770	0.018106	-18.545022	0.0343
C	-0.481188	0.054693	-8.797928	0.0721

Source : Auteurs (nos calculs sur Eviews 9)

Les paramètres estimés du modèle indiquent une relation positive à long terme entre la croissance économique présentée par le (PIBréel) et la masse monétaire (M2), tandis que la

relation avec la marge d'intermédiation bancaire (MIB) et le crédit accordé au secteur privé (CSprivé) était négatives.

D. Modèle de correction d'erreur UECM pour l'approche à court terme ARDL

Tableau 5 : Sortie du modèle de correction d'erreur UECM

Dependent Variable: D(LGDP)				
Method: Least Squares				
Sample: 1994 2017				
Included observations: 24				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	-1.542387	0.206679	-7.462705	0.0848
LM2(-1)	4.458730	0.234466	19.01650	0.0334
LCSPRIVE(-1)	-1.044803	0.045788	-22.81840	0.0279
LMIB(-1)	-1.076267	0.088222	-12.19956	0.0521
LPIB_REEL(-1)	-3.205371	0.186342	-17.20157	0.0370

Source : Auteurs (nos calculs sur Eviews 9)

À court terme, les résultats ont été confirmés par le potentiel à long terme: il existait une corrélation positive entre la croissance économique présentée par le (PIBréel) et la masse monétaire (M2), tandis que la relation avec la marge d'intermédiation bancaire (MIB) et le crédit accordé au secteur privé (CSprivé) était négative. Cela se fait sous le coefficient de correction est $CointEq(-1) = -3.20$ est significatif négatif, ce signe négatif confirme la convergence du court terme vers l'équilibre à long terme.

E. Tester la qualité et l'importance du modèle estimé

Tableau 6 : Test de la qualité du modèle

R-squared	0.999592	Meandependent var	0.142868
Adjusted R-squared	0.991844	S.D. dependent var	0.115990
S.E. of regression	0.010475	Akaike info criterion	-7.419418
Sumsquaredresid	0.000110	Schwarz criterion	-6.424635
Log likelihood	97.90389	Hannan-Quinn criter.	-7.203524
F-statistic	129.0127	Durbin-Watson stat	3.044869
Prob(F-statistic)	0.069234		

Source : Auteurs (nos calculs sur Eviews 9)

La statistique de (Durbin-Watson) est supérieure à (R^2), indique que le modèle est acceptable, c'est-à-dire que la régression n'est pas hypocrite ainsi que la valeur élevée de (R^2), qui a une capacité explicative supérieure à 99% pour les variables indépendantes de la variable dépendante.

F. Test d'auto-corrélation d'erreurs

Tableau 7 : Test d'auto-corrélation des erreurs.

Breusch-Godfrey Serial Correlation LM Test:			
F-statistic	4.156624	Prob. F(19,1)	0.3706
Obs*R-squared	20.73742	Prob. Chi-Square(19)	0.3515

Source : Auteurs (nos calculs sur Eviews 9)

La statistique F-statistic du test (Breusch-Godfrey Serial Corrélation LM) dépassant le seuil de signification de 5%, on accepte l'hypothèse nulle qu'il n'y a pas de auto-corrélation des erreurs dans le modèle estimé.

G. Test de Heteroskedasticité

Tableau 8 : Test ARCH pour l'instabilité de la variance d'erreur.

F-statistic	0.072124	Prob. F(1,18)	0.7913
Obs*R-squared	0.079818	Prob. Chi-Square(1)	0.7775

Source : Auteurs (nos calculs sur Eviews 9)

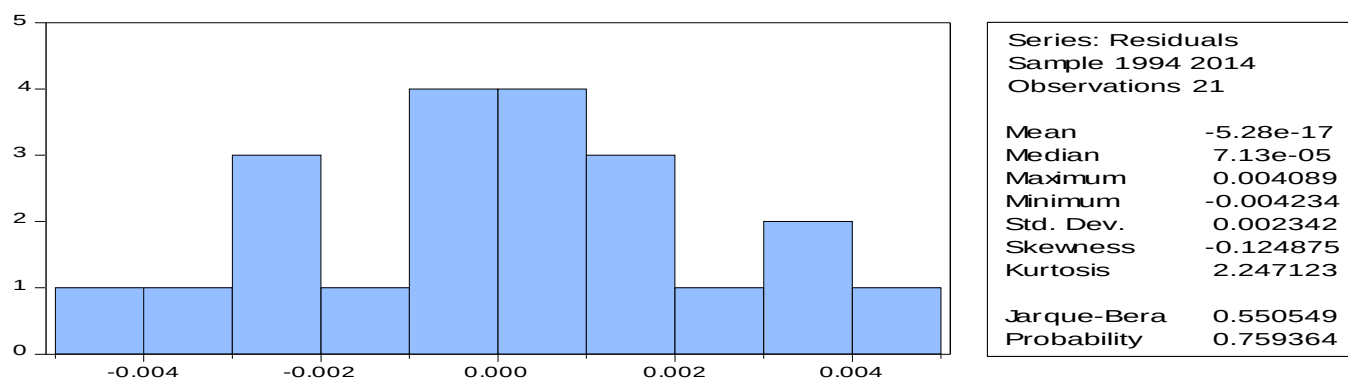
Les résultats du programme montrent que les valeurs probabilistes de F. sont supérieures à 5%. Par conséquent, nous acceptons l'hypothèse nulle selon laquelle il n'y a pas d'homogénéité dans la variance et que, donc, le modèle est acceptable en termes de problème

d'instabilité de variance d'erreur.

H. Test de la distribution normale des erreurs

Suivant la figure, La distribution de probabilité du coefficient de Jaque-Bera, qui est de 0,55, est la plus grande des 5%, donc les résidus suivent la loi normale de probabilité.

Figure : Résultats du test la normalité de l'erreur.



Source : Auteurs (nos calculs sur Eviews 9)

SECTION 2 : ANALYSE, INTERPRETATIONS DES RESULTATS ET RECOMMANDATIONS

I. Analyse et interprétation des résultats

A. Crédits accordés au secteur privé et croissance économique

La littérature économique considère cet indicateur comme l'indicateur du développement financier le plus approprié. Même si, nous constatons une corrélation forte entre le coefficient de cette variable avec le PIB réel, la conclusion qu'on peut tirer de cet indicateur que se soit à court ou long terme c'est qu'il exerce un effet négatif sur la croissance économique en Algérie. Puisque la variable prend un coefficient négatif. Il nous revient de noter que cette faible presque non contribution des crédits accordés au secteur privé à la croissance constitue une controverse puisque en effet, ce secteur a participé à la réalisation de 43,46% de la valeur ajoutée nationale en 1992, et va même jusqu'à dépasser le secteur public en 1999, avec une participation de 51,83% de la valeur ajoutée totale. La promulgation du code des investissements de 1993 a été un facteur clé en matière de promotion de l'initiative privée. En effet, la part du secteur privé dans la génération de la valeur ajoutée nationale connaît une évolution appréciable.

B. Masse monétaire et croissance économique

Il existe une relation positive entre la masse monétaire (M2) et le taux de croissance économique à court/long terme, comme se présente par la valeur estimée du coefficient ($LM2 = 1,39$). Ce qui indique que l'augmentation de 1 point de la masse monétaire augmente la croissance économique de 1,39 point. En revanche l'augmentation des financements et des crédits accordées par secteur bancaire entraîne une augmentation des taux d'investissement et donc une augmentation de la valeur ajoutée dans l'économie nationale, qui constituent à leur tour ce qu'on appelle le PIB réel.

C. Marge d'intermédiation et croissance économique

Une relation inverse entre la marge d'intermédiation et le taux de croissance économique au court/long terme: l'augmentation de 1 point du taux d'intérêt réduit le taux de croissance

économique de -0.33 point, ce qui est cohérent avec la théorie économique, la marge d'intérêt est considéré comme un coût pour l'investissement qui crée la valeur ajoutée le cumul des VA nous donne le PIB. La baisse du service de crédit (intérêts) a entraîné une augmentation de la demande de financement et donc les investissements accroissent, ce qui est couronné par une augmentation du taux de croissance économique en Algérie.

D. Marge d'intermédiation et crédits accordés au secteur privé

En observant les matrices de corrélation effectuées ci-dessus nous remarquons que le degré de corrélation entre la marge d'intermédiation et les crédits accordés est non seulement relativement faible mais en plus négatif à savoir : -0.4239, et pourtant l'analyse effectuée nous montre une corrélation significative entre cette marge et la croissance. Nous pouvons donc conclure que l'hypothèse émise selon laquelle la marge d'intermédiation influence la croissance économique par le biais des crédits accordés au secteur privé est fausse ou erroné et donc que dans le cas d'Algérie celle-ci utilise un autre canal.

II. Les recommandations

A- Mesures préconisées au niveau de l'épargne

Les mesures d'amélioration de l'épargne financière en Algérie sont:

Promouvoir les ressources à vue

Pour promouvoir les dépôts à vue, il est important de recourir progressivement à l'utilisation du chèque afin d'éviter toute opération financière à la base de paiement en espèce. Pour garder les fonds au niveau des banques, l'utilisation de la monnaie scripturale consiste le moyen le plus efficace, puisque, désormais, les transactions s'effectueront par un simple jeu d'écriture. Plusieurs efforts ont été effectués en ce sens, notamment, l'introduction de la monétique.

Encourager les ressources à terme

La stabilité des ressources est très importante pour le rôle d'intermédiation bancaire d'une banque. A ce titre, deux mesures lui sont offertes, à savoir l'innovation financière en matière des produits financiers et la création et le développement d'un marché financier.

B- Mesures préconisées au niveau du financement de l'investissement

Malgré les progrès enregistrés par le système financier algérien, notamment depuis son adoption de la libéralisation, beaucoup d'insuffisances restent à surmonter au niveau des problèmes du financement de l'investissement. Pour pouvoir assurer une croissance économique soutenable à long terme, l'Algérie peut opter pour les propositions suivantes :

Réduire les exigences des banques en termes d'octroi de crédit, ce qui offre plus de possibilité aux entreprises de recourir au financement par les crédits bancaire;

Instituer des mécanismes d'appréciation du risque capable d'orienter les banques dans l'allocation des crédits;

Encourager davantage des ressources humaines pour l'évaluation des projets et la maîtrise d'ouvrage pour l'absorption des financements;

Développer l'aspect de la difficulté à tarification des risques et calcul de la rémunération des risques;

Créer des établissements financiers spécialisés dans le financement à long terme;

Pour un financement efficace de la croissance, les banques publiques sont interpellées pour la mise en place de meilleures pratiques de gestion des risques crédit et de contrôle interne, d'autant plus que la situation financière des banques nationales s'améliore davantage aussi bien en terme de rendement des fonds propres qu'en terme de rendement des actifs.

CONCLUSION DU QUATRIEME CHAPITRE

En guise de conclusion, on constate qu'en Algérie, les banques ne contribuent pas de manière substantielle à la croissance économique du pays comme elle le devrait. En effet, dans une économie en développement, le rôle attendu du secteur bancaire est de promouvoir l'investissement productif et soutenir l'activité des entreprises. Il serait donc de bonne augure de promouvoir le développement de certaines institutions comme les sociétés de capital-risque et les sociétés de crédit-bail pour améliorer les choses et autres.

CONCLUSION

GENERALE

Le secteur bancaire Algérien a commencé à observer réellement des mutations qu'à partir de la promulgation de la loi sur la monnaie et le crédit en 1990. Cette loi a offert au secteur bancaire un cadre de développement réglementaire et fonctionnel plus adapté à l'orientation de l'économie nationale vers l'économie de marché. En effet l'application des dispositions de la LMC devait aboutir à l'insertion du système bancaire Algérien dans sa véritable vocation d'intermédiaire financier et remplir pleinement ses fonctions de collecte et d'affectation des ressources sur la base de rentabilité et de remboursabilité.

Nos investigations ont porté sur l'étude économétrique de l'intermédiation bancaire sur la croissance économique en Algérie. Nous avons voulu montrer l'impact de l'activité bancaire sur l'économie Algérienne.

Avant de montrer brièvement les résultats de notre travail, rappelons de notre problématique ainsi que nos hypothèses. Les trois questions dégagées résumant notre problématique sont:

Quelle était la situation de l'intermédiation bancaire en Algérie de 1990-2017?

Quelles ont été les répercussions de cette intermédiation sur la croissance économique algérienne?

Quels sont les canaux de transmissions permettant l'action des banques sur la croissance économique?

Pour répondre à ces questions posées, nous avons formulé une hypothèse principale:

H : Il existe un lien entre l'intermédiation bancaire et la croissance économique en Algérie.

Cette hypothèse qui a été subdivisée en trois sous hypothèses en fonction de la littérature théorique existante:

H1 : Les crédits accordés au secteur privé induisent positivement la croissance économique grâce à l'accumulation de l'épargne.

H2 : La masse monétaire M2 induit positivement la croissance économique.

H3 : La marge d'intermédiation bancaire induit positivement la croissance économique par le biais des crédits accordés au secteur privé.

Le résultat de probabilité qui est inférieure à 0,05 nous a permis de déduire que le modèle est globalement significatif ; donc il existe bien des variables exogènes dans les modèles établis qui contribuent à l'explication de la croissance économique.

L'analyse des signes et des coefficients nous a permis de conclure que masse monétaire induit de manière positive la croissance. Mais, les crédits à court, moyen et long terme accordés au secteur privé et la marge d'intermédiation n'influencent pas significativement le développement économique, cela pourrait être dû au financement de projets très peu productifs.

En définitive, les implications sur les hypothèses sont:

H1 : Cette hypothèse n'est pas acceptable car le modèle indique qu'il y a une relation court/long terme négative entre les deux variables, il y a prédominance de financement de secteur public par le système bancaire algérien durant la période d'étude.

H2 : On accepte cette hypothèse car le modèle montre une relation court/long terme positive entre les deux variables donc contribue de manière significative à la croissance économique.

H3 : Le modèle infirme cette hypothèse qui dit que marge d'intermédiation bancaire induit positivement la croissance économique par le biais des crédits accordés au secteur privé. Nous pouvons donc conclure que l'hypothèse émise selon laquelle la marge d'intermédiation influence la croissance économique par le biais des crédits accordés au secteur privé est fautive ou erronée et donc que dans le cas d'Algérie celle-ci utilise un autre canal.

Les résultats obtenus nous montrent que le secteur bancaire peut contribuer davantage à la croissance économique par le biais des crédits accordés au secteur privé.

Suite aux résultats trouvés, nous avons tiré la conclusion en disant que l'intermédiation bancaire ne contribue pas significativement à la croissance économique en Algérie.

Bien que ce travail reste à améliorer, nous estimons que notre modeste contribution permettra de nouvelles pistes de recherche.

Nous achevons notre travail par quelques propositions qui pourront peut-être aider le pays à stimuler davantage sa croissance économique par le biais du développement de l'intermédiation bancaire. Pour pouvoir assurer une croissance économique soutenable à long terme, l'Algérie peut opter pour les propositions suivantes :

Sur le plan organisationnel:

Mettre fin au secteur informel

Réduire les exigences des banques en termes d'octroi de crédit

Développer d'avantage l'utilisation des instruments de paiement scripturaux.

Sur le plan opérationnel:

Renforcer l'activité sur le marché financier algérien

Réduire la durée du traitement des moyens de paiement et de leur règlement ;

Poursuivre le processus de privatisation des entreprises publiques ;

Renforcer le contrôle interne des banques et établissement financiers.

Références

Bibliographiques

I. OUVRAGES

- AMMOUR. B, « Le Système Bancaire Algérien-Textes et Réalité », édition Dahleb, Alger, 1996 ;
- **Caudamine, G. et Montier, J.** « *Banques et marchés financiers* », édition Economica, 1998 ;
- **Dawanga, T.** « Intermédiation bancaire et financement des investissements au Cameroun », Université de Ngaoundéré, mémoire maîtrise, 2004 ;
- **Dermine, J.** « intermédiation financière », Encyclopédie des marchés financiers : Yves Simon, édition Economica ;
- DUCREUX. X, « Economie d'endettement et économie de marchés financiers», cahiers Français, paris, 1996 ;
- MISHKIN. F, « Monnaie, banque et marchés financiers », 2007 ;
- NAAS. A, « Le système bancaire algérien », édition INAS, Paris, 2003
- Naas A., Le Système Bancaire Algérien, de la décolonisation à l'économie de marché, Maisonneuve & Larose, 2004 ;
- **Poulon, F.** « *Economie générale* », deuxième édition DUNOD, Paris, 1995
- Sadeg A., Le Système bancaire algérien : la réglementation relative aux banques et établissements financiers, Alger, OPU, 2005.

II. ARTICLESETCOMMUNICATIONS

- ULMO.Y, « intermédiation, intermédiaires financiers et marché », revue trimestrielle de l'association d'économie financière, N°89, juillet 2007.

III. MEMOIRESETTHESES

- BEN HASSENA. A, « Impact de la libéralisation financière sur l'intermédiation bancaire », mémoire de fin d'étude en vue d'obtention du diplôme de Magister en sciences Economiques, Université de Sfax, 2005 ;
- BOUDJELIL Sofia ; Mr. ZEGGAGH Laziz; «Impact des réformes bancaires sur l'intermédiation financière en Algérie », Mémoire En vu de l'obtention du diplôme de Master

en Sciences Economiques Option : Monnaie, Banque et Environnement International , Université A/Mira de Béjaïa,2013 ;

-MOUSSI. F, « contribution à l'analyse de la concurrence interbancaire et son impact sur la détermination de la marge d'intermédiation en Algérie. », mémoire de magister ;

-Nelly adeline ngono, « intermédiation bancaire et croissance économique au cameroun », université de Ngaoundéré ,maitrise en économie monétaire et bancaire 2007 ;

-UMOZAOUI. N, « étude de l'intermédiation financière en Algérie », mémoire de magistère, UAMB, pp146-164.niversité de Bejaia, 2007 ;

IV. DICTIONAIRES

-ALAIN. B, « dictionnaire d'économie », édition Armand colin, paris, 2001

V. LOIS,ORDONNANCES,REGLEMENTS,INSTRUCTIONS,ETDECRETS

-loi 90-10 du 14 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit.

-l'ordonnance n°01-01 du 27 février 2001 modifiant et complétant la loi sur la monnaie et au crédit.

-l'ordonnance 03-11 du 26/08/2003 modifiant et complétant la loi 90-10 du 14 avril 1990 relative a la monnaie et le crédit.

VI. Rapports

-Bulletins statistiques rétrospectives 2006 et 2011 de la Banque d'Algérie ;

-Bulletins statistiques trimestriels de la banque d'Algérie ;

- Rapports de la Banque d'Algérie.

VII. Revue

Benslimane Hanane, Dr.Bakreti Lakhdar , « Evaluation du système bancaire de l'Algérie : De la Répression à la Libéralisation financière ».

VIII. SITES WEB

http://WWW.bank-of-algeria.dz/bulltein_11pdf

http://WWW.bank-of-algeria.dz/bulltein_17pdf

http://WWW.bank-of-algeria.dz/bulltein_25pdf

http://WWW.bank-of-algeria.dz/bulltein_42pdf

http://WWW.bank-of-algeria.dz/bulltein_43pdf

http://WWW.bank-of-algeria.dz/bulltein_46pd

LISTE DES TABLEAUX ET DES GRAPHES

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Bilan Bancaire

Tableau 2: Tests de stationnarité des séries

Tableau 3 : Résultats du test bornes

Tableau 4 : Résultats d'estimation des coefficients de long terme LT

Tableau 5: Sortie du modèle de correction d'erreur UECM.

Tableau 6: Test de la qualité du modèle

Tableau 7: Test d'auto-corrélation des erreurs

Tableau 8 : Test ARCH pour l'instabilité de la variance d'erreur

Liste des graphes

Graphique 1 : Courbe d'évolution du PIB réel en Algérie

Graphique 2 : Evolution des crédits au secteur privé

Graphique 3 : Courbe d'évolution de la masse monétaire M2

Graphique 4 : Courbe d'évolution de la marge d'intermédiation bancaire

ANNEXES

Présentation des données et des résultats de l'analyse économétrique effectuée

Tableau : PIB REEL, M2, CSpr (Millions DA). MIB (L'évolution de chaque année)

Années	PIB REEL	M2	MIB	CSpr
1990	646193,41	343 005	3,36	427 659,64
1991	597580,04	415 270	3,36	348 367,45
1992	697618,32	515 902	3,36	66 646,16
1993	833912,55	627 427	3,36	66 512,98
1994	988328,68	723 514	3,36	82 731,12
1995	1343425,4	799 562	3,36	90 651,42
1996	1901190,3	915 058	3,36	121 072,65
1997	2122481,5	1 081 518	3,36	87 652,10
1998	2327971,6	1 592 461	3,36	111 561,06
1999	2756319,6	1 789 350	3,36	152 223,26
2000	4111180,5	2 022 534	3,36	246 008,85
2001	4056730,4	2 473 516	3,36	338 760,84
2002	4460328,7	2 901 532	3,25	551 778,34
2003	5119221,3	3 354 422	3,6	589 415,47
2004	5935440,8	3 738 037	3,4	676 279,85
2005	7442897,9	4 146 906	3,74	902 069,11
2006	8294278,8	4 933 744	4,47	1 030 143,21
2007	9019176,9	5 994 608	4,81	1 214 939,94
2008	10527839	6 955 968	5,1	1 413 152,30
2009	9430487,5	7 173 052	4,93	1 621 399,00
2010	11541447	8 280 740	4,75	1 823 677,04
2011	13960318	9 929 188	3,36	2 000 963,04
2012	14938893	11 015 100	3,36	2 273 269,95
2013	16133896	11 941 500	4	2 746 946,80
2014	16753347	13 686 800	0,5	3 164 351,82
2015	15834964	13 704 500	-0,06	3 602 427,97
2016	16470967	13 816 300	4,405	4 006 590,42
2017	17609728	14 974 600	0,245	4 606 319,37

Source : Etabli sur la base des statistiques de la BA, de FMI et de l'ONS

Pairwise Granger Causality Tests

Date: 09/16/19 Time: 15:33

Sample: 1990 2017

Lags: 5

Null Hypothesis:	Obs	F-Statistic	Prob.
M2 does not Granger Cause PIB_REEL	23	0.93701	0.4914
PIB_REEL does not Granger Cause M2		1.64281	0.2227
MIB does not Granger Cause PIB_REEL	23	1.43007	0.2824
PIB_REEL does not Granger Cause MIB		4.81311	0.0120
CSPRIVE does not Granger Cause PIB_REEL	23	1.21381	0.3604
PIB_REEL does not Granger Cause CSPRIVE		1.04431	0.4361
MIB does not Granger Cause M2	23	8.02870	0.0016
M2 does not Granger Cause MIB		3.52057	0.0344
CSPRIVE does not Granger Cause M2	23	0.46773	0.7932
M2 does not Granger Cause CSPRIVE		1.25612	0.3436
CSPRIVE does not Granger Cause MIB	23	0.36919	0.8601
MIB does not Granger Cause CSPRIVE		0.86031	0.5345

Dependent Variable: LPIB_REEL

Method: ARDL

Date: 09/16/19 Time: 16:03

Sample (adjusted): 1994 2014

Included observations: 21 after adjustments

Maximum dependent lags: 4 (Automatic selection)

Model selection method: Akaike info criterion (AIC)

Dynamic regressors (4 lags, automatic): LM2 LMIB LCSPRIVE

Fixed regressors: C

Number of models evaluated: 500

Selected Model: ARDL(4, 4, 4, 4)

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.*
LPIB_REEL(-1)	-0.599308	0.077729	-7.710203	0.0821
LPIB_REEL(-2)	-1.073992	0.047739	-22.49729	0.0283
LPIB_REEL(-3)	-0.651624	0.082679	-7.881376	0.0803
LPIB_REEL(-4)	0.119553	0.036207	3.301974	0.1872
LM2	1.206089	0.120592	10.00139	0.0634
LM2(-1)	-0.132937	0.076726	-1.732624	0.3332
LM2(-2)	1.554857	0.077981	19.93887	0.0319
LM2(-3)	-0.023210	0.076626	-0.302894	0.8128
LM2(-4)	1.853931	0.073258	25.30703	0.0251
LMIB	0.260276	0.013157	19.78185	0.0322
LMIB(-1)	0.424464	0.043532	9.750714	0.0651
LMIB(-2)	-0.240045	0.047756	-5.026527	0.1250
LMIB(-3)	-0.765671	0.070589	-10.84685	0.0585

LMIB(-4)	-0.755292	0.112240	-6.729249	0.0939
LCSPRIVE	-0.329333	0.034233	-9.620359	0.0659
LCSPRIVE(-1)	-0.122755	0.033118	-3.706577	0.1678
LCSPRIVE(-2)	-0.452151	0.030229	-14.95732	0.0425
LCSPRIVE(-3)	0.012204	0.011192	1.090445	0.4725
LCSPRIVE(-4)	-0.152768	0.014582	-10.47645	0.0606
C	-1.542387	0.206679	-7.462705	0.0848

R-squared	0.999992	Mean dependent var	15.50915
Adjusted R-squared	0.999848	S.D. dependent var	0.849872
S.E. of regression	0.010475	Akaike info criterion	-7.419418
Sum squared resid	0.000110	Schwarz criterion	-6.424635
Log likelihood	97.90389	Hannan-Quinn criter.	-7.203524
F-statistic	6929.073	Durbin-Watson stat	3.044869
Prob(F-statistic)	0.009460		

*Note: p-values and any subsequent tests do not account for model selection.

Test Equation:

Dependent Variable: D(LPIB_REEL)

Method: Least Squares

Date: 09/16/19 Time: 16:41

Sample: 1994 2014

Included observations: 21

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(LPIB_REEL(-1))	1.606062	0.121364	13.23339	0.0480
D(LPIB_REEL(-2))	0.532071	0.091706	5.801924	0.1087
D(LPIB_REEL(-3))	-0.119553	0.036207	-3.301974	0.1872
D(LM2)	1.206089	0.120592	10.00139	0.0634
D(LM2(-1))	-3.385579	0.125368	-27.00514	0.0236
D(LM2(-2))	-1.830721	0.094466	-19.37963	0.0328
D(LM2(-3))	-1.853931	0.073258	-25.30703	0.0251
D(LCSPRIVE)	-0.329333	0.034233	-9.620359	0.0659
D(LCSPRIVE(-1))	0.592715	0.031411	18.86976	0.0337
D(LCSPRIVE(-2))	0.140564	0.011962	11.75042	0.0540
D(LCSPRIVE(-3))	0.152768	0.014582	10.47645	0.0606
D(LMIB)	0.260276	0.013157	19.78185	0.0322
D(LMIB(-1))	1.761007	0.098018	17.96618	0.0354
D(LMIB(-2))	1.520963	0.091071	16.70083	0.0381
D(LMIB(-3))	0.755292	0.112240	6.729249	0.0939

C	-1.542387	0.206679	-7.462705	0.0848
LM2(-1)	4.458730	0.234466	19.01650	0.0334
LCSPRIVE(-1)	-1.044803	0.045788	-22.81840	0.0279
LMIB(-1)	-1.076267	0.088222	-12.19956	0.0521
LPIB_REEL(-1)	-3.205371	0.186342	-17.20157	0.0370
R-squared	0.999592	Mean dependent var	0.142868	
Adjusted R-squared	0.991844	S.D. dependent var	0.115990	
S.E. of regression	0.010475	Akaike info criterion	-7.419418	
Sum squared resid	0.000110	Schwarz criterion	-6.424635	
Log likelihood	97.90389	Hannan-Quinn criter.	-7.203524	
F-statistic	129.0127	Durbin-Watson stat	3.044869	
Prob(F-statistic)	0.069234			

ARDL Cointegrating And Long Run Form				
Original dep. variable: LPIB_REEL				
Selected Model: ARDL(4, 4, 4, 4)				
Date: 09/16/19 Time: 16:46				
Sample: 1990 2017				
Included observations: 21				
Cointegrating Form				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(LPIB_REEL(-1))	1.606062	0.022060	72.805607	0.0087
D(LPIB_REEL(-2))	0.532071	0.014991	35.493839	0.0179
D(LPIB_REEL(-3))	-0.119553	0.013482	-8.867901	0.0715
D(LM2)	1.206089	0.023616	51.071329	0.0125
D(LM2(-1))	-3.385579	0.042650	-79.379997	0.0080
D(LM2(-2))	-1.830721	0.033716	-54.299050	0.0117
D(LM2(-3))	-1.853931	0.031159	-59.498945	0.0107
D(LCSPRIVE)	-0.329333	0.009484	-34.726164	0.0183
D(LCSPRIVE(-1))	0.592715	0.011514	51.478818	0.0124
D(LCSPRIVE(-2))	0.140564	0.003512	40.028476	0.0159
D(LCSPRIVE(-3))	0.152768	0.003941	38.766346	0.0164
D(LMIB)	0.260276	0.004678	55.636536	0.0114
D(LMIB(-1))	1.761007	0.026179	67.268027	0.0095
D(LMIB(-2))	1.520963	0.019572	77.711238	0.0082
D(LMIB(-3))	0.755292	0.024885	30.351485	0.0210
CointEq(-1)	-3.205371	0.038191	-83.930878	0.0076
Cointeq = LPIB_REEL - (1.3910*LM2 -0.3260*LCSPRIVE -				

0.3358*LMIB				
-0.4812)				
Long Run Coefficients				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LM2	1.391019	0.016741	83.092232	0.0077
LCSPRIVE	-0.325954	0.014203	-22.950251	0.0277
LMIB	-0.335770	0.018106	-18.545022	0.0343
C	-0.481188	0.054693	-8.797928	0.0721

Estimation Command:

=====

ARDL LPIB_REEL LMIB LM2 LCSPRIVE @

Estimation Equation:

=====

$$\text{LPIB_REEL} = \text{C}(1)*\text{LPIB_REEL}(-1) + \text{C}(2)*\text{LPIB_REEL}(-2) + \text{C}(3)*\text{LPIB_REEL}(-3) + \text{C}(4)*\text{LPIB_REEL}(-4) + \text{C}(5)*\text{LMIB} + \text{C}(6)*\text{LMIB}(-1) + \text{C}(7)*\text{LMIB}(-2) + \text{C}(8)*\text{LMIB}(-3) + \text{C}(9)*\text{LMIB}(-4) + \text{C}(10)*\text{LM2} + \text{C}(11)*\text{LM2}(-1) + \text{C}(12)*\text{LM2}(-2) + \text{C}(13)*\text{LM2}(-3) + \text{C}(14)*\text{LM2}(-4) + \text{C}(15)*\text{LCSPRIVE} + \text{C}(16)*\text{LCSPRIVE}(-1) + \text{C}(17)*\text{LCSPRIVE}(-2) + \text{C}(18)*\text{LCSPRIVE}(-3) + \text{C}(19)*\text{LCSPRIVE}(-4) + \text{C}(20)$$

Substituted Coefficients:

=====

$$\begin{aligned} \text{LPIB_REEL} = & -0.59930844108*\text{LPIB_REEL}(-1) - 1.07399177296*\text{LPIB_REEL}(-2) - \\ & 0.651623904721*\text{LPIB_REEL}(-3) + 0.119553302595*\text{LPIB_REEL}(-4) + \\ & 0.260275962602*\text{LMIB} + 0.424463884638*\text{LMIB}(-1) - 0.240044743211*\text{LMIB}(-2) - \\ & 0.76567054536*\text{LMIB}(-3) - 0.755292021268*\text{LMIB}(-4) + 1.20608869109*\text{LM2} - \\ & 0.132936828032*\text{LM2}(-1) + 1.55485741959*\text{LM2}(-2) - 0.0232095298432*\text{LM2}(-3) + \\ & 1.85393065715*\text{LM2}(-4) - 0.329332955992*\text{LCSPRIVE} - 0.122755322132*\text{LCSPRIVE}(-1) \\ & - 0.452151103396*\text{LCSPRIVE}(-2) + 0.0122038671362*\text{LCSPRIVE}(-3) - \\ & 0.152767794343*\text{LCSPRIVE}(-4) - 1.54238727288 \end{aligned}$$

Cointegrating Equation:

$$\begin{aligned} \text{D(LPIB_REEL)} = & 1.606062374993*\text{D(LPIB_REEL}(-1)) + 0.532070602102*\text{D(LPIB_REEL}(-2)) - \\ & 0.119553302560*\text{D(LPIB_REEL}(-3)) + 0.260275962593*\text{D(LMIB)} + \\ & 1.761007309716*\text{D(LMIB}(-1)) + 1.520962566562*\text{D(LMIB}(-2)) + \\ & 0.755292021194*\text{D(LMIB}(-3)) + 1.206088690972*\text{D(LM2)} - 3.385578546691*\text{D(LM2}(-1)) \\ & - 1.830721127177*\text{D(LM2}(-2)) - 1.853930656985*\text{D(LM2}(-3)) - \\ & 0.329332955968*\text{D(LCSPRIVE)} + 0.592715030557*\text{D(LCSPRIVE}(-1)) + \end{aligned}$$

TABLES DE MATIERES

Remerciements.....	1
Dédicace.....	2
La Liste des Abreviations.....	4
Sommaire	6
INTRODUCTION GENERALE.....	7
Chapitre 1 : La théorie de l'intermédiation financière.....	12
INTRODUCTION DU PREMIER CHAPITRE.....	13
<i>Section1 : Processus d'intermédiation financière.....</i>	<i>13</i>
I. Les principales composantes du système financier.....	14
A. Le marché financier.....	14
1. Les compartiments du marché financier.....	14
2. Les fonctions du marché financier.....	15
3. Les caractéristiques du marché financier.....	17
B. Les banques.....	10
1. Définition de la banque.....	17
2. Le bilan des banques.....	18
3. L'activité bancaire.....	19
II. Intermédiation financière.....	20
A. Les différents types d'intermédiation financière.....	20
B. Les caractéristiques les fonctions de l'intermédiation.....	23
<i>Section 2 : Approche Macroéconomique de l'intermédiation financière.....</i>	<i>25</i>
L'approche de Gurley et Shaw.....	25
A. Le financement direct.....	25

B. Le financement indirect.....	26
C. Critiques adressées au modèle de Gurley et Shaw.....	27
<i>SECTION 3 : Approche Microéconomique de l'intermédiation financière</i>	<i>29</i>
L'approche de Hicks.....	29
A. La notion d'économie de marché financier.....	29
B. La notion d'économie d'endettement.....	30
CONCLUSION DU PREMIER CHAPITRE	31
Chapitre2 : Le Système bancaire et Croissance économique en Algérie.....	32
INTRODUCTION DU DEUXIEME CHAPITRE	33
<i>Section 1 : Présentation de système bancaire algérien.....</i>	<i>33</i>
I. Evolution du marché monétaire algérien ou la libéralisation financière en Algérie.....	33
A. La période 1962 au 1990 : une répression financière.....	33
B. La période 1990 à nos jours : Vers une libéralisation financière.....	34
II. Evolution de l'activité bancaire en Algérie.....	25
A. Les ressources.....	25
B. Les emplois.....	36
<i>Section 2: La relation entre l'intermédiation bancaire et la croissance économique.....</i>	<i>37</i>
I. Par les crédits accordés grâce à l'épargne.....	37
A. Les formes de l'épargne.....	37
B. Les conséquences du comportement d'épargne sur l'économie globale.....	38
C. Taux d'épargne.....	38
II. Par la masse monétaire créée par la banque.....	38
III. Par la marge d'intermédiation bancaire.....	39

A. La marge d'intérêt.....	40
B. Les autres éléments de marge.....	40
<i>Section3 : Financement De La Croissance Et Limites De Celles-Ci En Algerie.....</i>	<i>41</i>
I. Banques et financement du développement économique.....	41
A. Du point de vue de l'épargne.....	41
B. Du point de vue de l'investissement.....	42
II. Limites de l'activité bancaire.....	43
A. Le manque de compétence dans les restructurations du secteur bancaire et la problématique de gouvernance des banques publiques, le réseau bancaire déséquilibré	43
B. Le réseau bancaire déséquilibré, coûts de transaction élevés, auto exclusion des populations et développement de réseaux informels	44
C. Le droit au compte n'est pas démocratisé et l'utilisation des moyens scripturaux n'est pas imposée, et le retard du système de paiement.....	44
CONCLUSION DU DEUXIEME CHAPITRE.....	46
Chapitre3 : Opérationnalisation de la relation banques croissance.....	47
INTRODUCTION DU TROISIEME CHAPITRE.....	48
<i>Section1 : Définition et présentation des variables.....</i>	<i>48</i>
I. Les indicateurs de mesure du phénomène.....	48
A. Les indicateurs de la croissance.....	48
B. Les indicateurs de l'intermédiation bancaire.....	48
II. Modélisation du concept de Banques croissance.....	50
A. Justification du choix de la mesure de la croissance.....	50
B. Justification du choix des mesures de l'intermédiation.....	51
<i>Section 2 : La construction du modèle économétrique.....</i>	<i>55</i>
I. Généralités sur le modèle ARDL.....	55
A. Définition et utilité du modèle.....	55
B. Formalisation du modèle.....	56

II. Rappel des variables et les différents tests statistiques.....	57
A. Rappel des variables et spécification du modèle.....	57
B. Les différents tests statistiques.....	58
CONCLUSION DU TROISIEME CHAPITRE.....	60
Chapitre4 : L'influence de l'activité bancaire sur la croissance économique Algérienne.....	61
INTRODUCTION DU QUATRIEME CHAPITRE.....	62
<i>Section 1: Estimations et tests du modèle</i>	62
<i>Section 2 : Analyse, interprétations des résultats et recommandations</i>	69
I. Analyse et interprétations des résultats.....	69
A. Crédits accordés au secteur privé et croissance économique.....	69
B. Masse monétaire et croissance économique.....	69
C. Marge d'intermédiation et croissance économique.....	69
D. Marge d'intermédiation et crédits accordés au secteur privé.....	70
II. Les recommandations.....	70
A. Mesures préconisées au niveau de l'épargne.....	70
B. Mesures préconisées au niveau du financement de l'investissement.....	71
CONCLUSION DU QUATRIEME CHAPITRE.....	72
CONCLUSION GENERALE.....	73
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	77
LISTE DES TABLEAUX ET DES GRAPHS.....	80
ANNEXES.....	81